

CHEVALIERS DE COLOMB CHEZ LES ORPHELINS

DÉPOUILLEMENT D'UN ARBRE DE NOËL ET PRÉSENTATION DE DOUZE LITS POUR LES ORPHELINS DE L'HÔTEL-DIEU. — LA PHILHARMONIQUE.

Suivant une belle coutume, les Chevaliers de Colomb de St-Hyacinthe, membres du Conseil 960, se sont rendus à l'Hôtel-Dieu dimanche dernier et ont présenté leurs cadeaux et souhaits aux orphelins de cette institution.

Cette année, la fanfare de la Société Philharmonique, par un geste gracieux du président, M. Mandus Bienvenu, s'était jointe aux Chevaliers de Colomb pour faire fête aux orphelins. On se rencontra d'abord aux salles du Conseil 960, rue du Palais, puis on se rendit en corps à l'Hôtel-Dieu. Le Père Noël, personnifié par M. Amédée Lacroix, fit le trajet dans un taxi accompagné de M. Paul Lussier, grand chevalier du Conseil 960.

Sous la direction des RR. Srs Grises, les orphelins avaient été réunis dans la grande salle de l'Hôtel-Dieu, et cela va sans dire que l'arrivée du Père Noël, accompagné de la fanfare Philharmonique et des Chevaliers de Colomb, fut saluée de frénétiques applaudissements.

Il y eut dépoillement d'un gros arbre de Noël, chaque enfant recevant un cadeau et un sac de bonbons, puis M. Paul Lussier, dans un discours bien senti, fit don aux grands orphelins de l'Hôtel-Dieu de douze lits. Ce don généreux fut fort applaudi. S. Exc. Mgr F. Z. Decelles, qui était présent, prit brièvement la parole pour souligner l'œuvre remarquable que poursuivent les Chevaliers de Colomb parmi notre population et pour les remercier chaleureusement au nom des orphelins de l'Hôtel-Dieu. M. T. A. Fontaine, C. R., député de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes et avocat d'Etat des Chevaliers de Colomb, dit aussi quelques mots, de même M. Mandus

Bienvenu, président de la Société Philharmonique. Tous deux s'accordèrent à souligner l'incalculable charité des RR. Srs Grises et à dire combien ils étaient heureux de cette occasion qui s'offrait à eux de faire plaisir aux orphelins de l'Hôtel-Dieu. Ceux-ci, au nombre de deux cents, reçurent tous un cadeau et un sac de bonbons, avec les bons souhaits de leurs visiteurs. Le Père Noël (M. Amédée Lacroix) fit aussi un petit discours, et cela va sans dire que les orphelins lui donnèrent toute leur attention enthousiaste.

Parmi les personnages présents à cette belle fête du temps de Noël, on remarquait:

S. E. Mgr F. Z. Decelles, T. A. Fontaine, C. R., M. P., avocat d'Etat des C. de C.; Révérend Mère Sainte-Hélène, supérieure générale des Sœurs Grises; Révérend Mère du Sacré-Cœur, assistante; l'abbé Gustave Vigneault, aumônier de l'Hôtel-Dieu; l'abbé Lalime, du Grand Séminaire; MM. Frs Jetté et Victor Sylvestre, ex-grands-chevaliers; Armand Mongeau, délégué-grand-chevalier; René Picard, chancelier; D. N. Dupont, trésorier; J. A. Girard, sec.-archiviste; Dr E. Birtz, médecin; H. Richard, garde-intérieure; Jos. Larose, garde-extérieure; Mandus Bienvenu, président de la Philharmonique.

Voici quel était le programme de l'après-midi:

Philharmonique.
Adresse de Bienvenue par un orphelin.

Discours.
Orchestre rythmique par les enfants.

Les étreintes du petit Jésus. Savvète.

Orchestre rythmique par les enfants.

Distribution des jouets.
"Merci" par les petits.

L'ÉCONOMIE AGRICOLE

Renseignements sur l'exploitation des beurriers.

Un rapport traitant des frais de fonctionnement des beurriers dans les Provinces des Prairies, a été distribué dernièrement aux intéressés dans cette partie du Canada. Il sera suivi d'un bulletin sur ce sujet, à la préparation duquel la Division de l'économie, du Ministère fédéral de l'Agriculture, travaille actuellement. Les renseignements présentés dans ce rapport sont basés sur les frais de fabrication et les autres données obtenues des exploitants de beurrierie en 1934. Le rapport préliminaire permettra aux exploitants de beurrierie de comparer leur établissement avec d'autres qui ont le même chiffre d'affaires et aussi avec la moyenne de tous les établissements. On croit que ces renseignements pourront dans bien des cas, aider les exploitants à mieux organiser leurs opérations et à rendre de meilleurs services à leurs patrons ainsi qu'aux consommateurs de beurre.

Le but de cette étude, qui est une extension du service de l'économie du Ministère fédéral de l'Agriculture, est de présenter des renseignements sur les pratiques d'exploitation, les frais, les marges, les profits, et d'autres facteurs se rapportant à l'exploitation des beurriers et qui aideront beaucoup à faire connaître aux cultivateurs et aux consommateurs les services rendus dans le placement des produits de la ferme.

Cette enquête sur les beurriers a été conduite sous la surveillance immédiate de la Division de l'Economie agricole, du Ministère de l'Agriculture, Ottawa, de concert avec les agents de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, à Ottawa, les Divisions provinciales de l'industrie laitière et les Services de l'économie des Collèges provinciaux d'agriculture des Provinces des Prairies.

LA SESSION PROVINCIALE

L'hon. M. Taschereau s'étonne qu'on l'ait annoncé pour le 17 janvier.

Montréal, 2. — "Je ne vois pas comment on a pu annoncer que l'ouverture de la session de l'Assemblée législative est retardée du 7 au 17 janvier", a répondu l'honorable Alexandre Taschereau aux journalistes qui l'interrogeaient à cet égard.

La convocation des Chambres avait été pour la forme fixée au 7 janvier, a expliqué le premier ministre, mais un arrêté en conseil adopté au cours de la dernière séance du cabinet l'a remise à une date ultérieure et indéterminée; un autre arrêté en fixera en temps opportun la date exacte.

—Soyez assurés, a repris M. Taschereau, que l'ouverture de la session n'aura pas lieu avant le mois prochain.

Pour deux raisons, a expliqué le premier ministre. D'abord il faut attendre l'arrêt de la Cour suprême à l'égard de la validité de la législation sociale adoptée par le Parlement sur la recommandation du gouvernement de M. Bennett, car cet arrêt pourra affecter dans une mesure plus ou moins large certains projets de lois du gouvernement provincial.

D'autre part il doit y avoir en janvier de nouvelles conversations entre le pouvoir central et les gouvernements des provinces en vue de poursuivre le travail de collaboration entrepris au cours de la dernière conférence d'Ottawa, en particulier à l'égard des amendements à la Constitution.

—La convocation des Chambres aura lieu aussitôt que possible, a poursuivi M. Taschereau. D'après la Constitution, elle pourrait être retardée jusqu'au 4 mai, soit douze mois après la prorogation de la dernière session. Mais ce n'est pas l'intention du gouvernement d'attendre jusque-là.

Les conventions d'Ottawa. La Presse Canadienne a transmis une dépêche d'Ottawa annonçant qu'il y aura dans

LES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE 1935

POUR LES TROIS PAROISSES DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE. — DIMINUTION POUR LES NAISSANCES ET AUGMENTATION DU NOMBRE DES MARIAGES.

Pour l'année qui vient de se terminer les chiffres de la statistique démographique dans la ville de Saint-Hyacinthe démontrent un total de 337 naissances, 146 mariages et 228 sépultures. Ces chiffres sont pour les trois paroisses de la ville, celle de la Cathédrale, celle de Notre-Dame du Rosaire et celle du Christ-Roi. Comparés avec ceux de 1934 ils indiquent une diminution de 6 seulement pour les naissances, une augmentation de 45 pour les mariages et une augmentation également de 24 pour les sépultures.

Pour les naissances la paroisse de la cathédrale occupe le premier rang avec un total de 125, soit une augmentation de 11 sur 1934; la paroisse Notre-Dame du Rosaire qui occupait le premier rang en 1934 avec un total de 120 naissances, se place au second cette année avec un chiffre de 117, une diminution de 3 seulement sur 1934. La paroisse du

Christ-Roi, vient au dernier rang avec 95 naissances ou une diminution de 14 sur l'année 1934.

Pour les mariages la paroisse de la Cathédrale conserve le premier rang avec un total de 56 et une augmentation de 11 sur 1934. Dans celle de Notre-Dame du Rosaire l'on compte 48 mariages contre 28 en 1934; dans la paroisse du Christ-Roi il a été enregistré 42 mariages contre 28 en 1934.

Les chiffres pour les sépultures sont les suivants: Cathédrale, 103 contre 88 en 1934; Notre-Dame du Rosaire, 77 contre 56 en 1934; Christ-Roi, 48 contre 60 l'année dernière. Le chiffre des sépultures dans la paroisse de la Cathédrale est quelque peu élevé en raison du fait que bon nombre de personnes, décédées dans les communautés ou les deux autres paroisses, sont inhumées dans le cimetière de cette paroisse où y sont enregistrés également les certificats de décès.

VIOLENTE COLLISION ENTRE DEUX AUTOS

M. CHARLES LALIME RECOIT DES BLESSURES QUI METTENT SA VIE EN DANGER. — CIRCONSTANCES TRAGIQUES DE L'ACCIDENT.

Un terrible accident d'automobile est survenu à deux milles de notre ville samedi dernier, le 28 décembre, vers les trois heures de l'après-midi. Un jeune citoyen bien connu de notre ville, M. Charles Lalime, âgé de 24 ans, s'est infligé des blessures à la tête qui ont nécessité son transport à l'hôpital Saint-Charles, où, nous dit-on, son état demeure critique.

L'accident est survenu près de la ferme Lavimondière, à environ deux milles du poste CKAC, sur la route de Saint-Damase.

M. Armand Bergeron, camionneur, 53 rue St-Casimir, revenait de Montréal avec un chargement de charbon. Il conduisait un camion Ford, modèle 1934, qu'il n'avait acheté que peu de temps auparavant. M. Bergeron dit qu'il vit venir l'auto de Lalime, un Hupmobile, et qu'il continua de rouler à la droite du chemin. Cependant, comme l'auto de Lalime approchait de plus en plus, M. Bergeron, constata tout-à-coup que le Hupmobile paraissait hors de contrôle.

M. Bergeron modéra alors l'allure de son camion, mais au même moment le Hupmobile, qui était parvenu à une distance de huit pieds du camion,

alla donner contre un banc de neige, puis revint se jeter sur le camion. Le choc dut être très violent, car les deux autos furent considérablement endommagés.

M. Bergeron descendit du camion et se porta au secours de Lalime qui râlait, cependant que le sang s'échappait de sa bouche. Un jeune garçon qui avait accompagné M. Bergeron à Montréal fut aussitôt dépêché à la ferme voisine, pour notifier l'ambulance et la police.

Peu de temps après, le sous-chef de police Adrien Malo et le constable Boucher arrivèrent sur les lieux avec l'ambulance de la maison Bertrand. Les agents de police firent les constatations d'usage et le jeune Lalime fut aussitôt transporté à l'hôpital Saint-Charles, où les médecins constatèrent que son état était critique. On nous dit que depuis l'accident, la victime n'a repris connaissance que par intermittence.

M. Bergeron nous dit que son camion Ford, qu'il n'avait pas encore eu le temps de faire assurer, a été pratiquement détruit. L'auto de Lalime aurait aussi reçu des dommages qui le mettraient hors d'usage.

L'OUVERTURE DE LA SESSION FEDERALE

LES DÉPUTÉS SONT CONVOQUÉS POUR JEUDI, LE 30 JANVIER. — NOMINATION AU SÉNAT.

Ottawa, 2. — Le gouvernement a annoncé que la première session du parlement s'ouvrira le 30 janvier et que M. Charles McDonald, pharmacien de Vancouver, avait été nommé sénateur. Les arrêtés ministériels à ce sujet ont été adoptés à la séance du cabinet tenue lundi dernier.

Le nouveau sénateur occupera le siège laissé vacant par la démission du sénateur A.-E. Planta, conservateur de Vancouver, condamné dernièrement à deux ans de pénitencier après avoir été trouvé coupable de vol. La nomination de M. McDonald porte à 33 le nombre de sièges occupés par

les libéraux en la Chambre haute. Il y a encore 63 conservateurs. Il n'y a pas de vacancés.

Les députés sont convoqués pour le jeudi trente janvier. Le président de la Chambre des Communes et celui du Sénat seront nommés à une réunion qui aura lieu à midi. L'ouverture officielle, présidée par le baron Tweedsmuir, le nouveau gouverneur général, aura lieu, comme d'habitude, à trois heures de l'après-midi.

Le président de la Chambre des Communes — M. l'Orateur — est élu. Le premier ministre M. King nommera le député qui est le choix du gouver-

MEMBRE HONORAIRE

Un savant canadien honoré par les Pays-Bas.

Le Dr H. T. Gussow d'Ottawa, botaniste du Dominion de la Division des fermes expérimentales, du Ministère fédéral de l'Agriculture, vient d'apprendre qu'il a été nommé membre honoraire de la Société Royale d'Horticulture et de botanique des Pays-Bas, comme marque d'appréciation de la part des savants de Hollande pour les services distingués qu'il a rendus à l'horticulture, non seulement au Canada mais au monde entier. Le Dr Gussow est botaniste du Dominion depuis 1910; c'est lui qui a entrepris l'établissement du service de pathologie végétale au Canada. Il a reçu beaucoup d'honneurs en ces dernières années. En 1910 il est devenu membre de l'Association américaine pour l'Avancement de la Science, et deux années plus tard il a été élu "fellow" de cette Association.

Le Dr Gussow est membre à charte de la Société américaine de pathologie végétale; membre de l'Institut international d'Agriculture de Rome; vice-président de la Société canadienne de phytopathologie; fellow de la Société royale du Canada; il a représenté le Dominion à plusieurs conférences internationales. Il avait déjà une carrière distinguée lorsqu'il est venu au Canada. Il était aide-conservateur de la botanique du Musée d'Angleterre, membre de la Société Royale d'Angleterre, membre de la Linnean Society; fellow honoraire de la Société royale d'Horticulture; membre de l'Association britannique de biologie, de la Société Mycologique de France, et membre correspondant de la Vereinigung für Angewandte Botanik et de la Société de pathologie végétale de France.

LA SÉCURITÉ

Service d'Hygiène de l'Association Médicale Canadienne de Toronto.

L'homme a besoin de sécurité. Le manque de sécurité, en effet, signifie l'inquiétude et peut quelquefois conduire au désastre. Des nations entières sont prêtes, aujourd'hui, à sacrifier leurs opinions politiques si elles croient que le régime de la dictature peut donner à leur pays une sécurité plus grande qui vaudrait mieux que tout droit politique.

La sécurité que l'on recherche est celle dont on n'est pas naturellement pourvu comme, par exemple, en cas de chômage, de vieillesse, de maladie ou de mort. L'assurance-vie est venue résoudre un problème économique de la plus haute importance; elle permet au chef de famille de vivre en toute sécurité, n'ayant pas à s'inquiéter outre mesure de ce deviendront sa femme et ses enfants s'il mourait. Les services de santé ne constituent-ils pas une sorte d'assurance mutuelle contre les maladies qu'il est en leur pouvoir de prévenir?

La protection contre la maladie est, pour une large part, entre nos mains. Cette sécurité nous sera accordée dans la mesure où nous en fournirons nous-mêmes les moyens aux dirigeants de nos services d'hygiène; il nous appartient en effet de souscrire généreusement au budget de ces services et de favoriser ainsi la liberté des administrateurs dans leurs fonctions si utiles à l'humanité.

Individuellement, nous pouvons nous assurer cette protection de notre santé en adoptant et en suivant fidèlement certaines mesures d'hygiène chaque jour de notre vie; une fois ces habitudes acquises elles deviennent une partie intégrante de notre vie quotidienne et nous ne pouvons qu'en retirer les plus grands bienfaits.

L'examen médical périodique est un grand moyen de protection contre la maladie. La plupart des maladies qui affectent l'âge moyen ont un début insidieux et lorsque les premiers symptômes se manifestent la maladie est déjà a-

GRAND SUCCES DE L'EXPOSITION DE RENARDS

LES ÉLEVEURS S'ACCORDENT À RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DE L'EXPOSITION TENUE RÉCEMMENT DANS NOTRE VILLE.

La "Revue des Eleveurs de Renards" consacre son dernier numéro à l'exposition qui a été tenue récemment dans notre ville. On y lit:

"Le 21 novembre dernier, l'exposition provinciale de renard a clôturé ses assises par un magnifique banquet. A cette occasion furent remises aux décorés de l'Ordre du Mérite Vulpicole les médailles de cet Ordre.

En l'absence de l'honorable J.-N. Francoeur, Ministre de la Chasse et de la Pêche, et patron de l'Ordre du Mérite Vulpicole, M. T. A. Fontaine, député du comté de St-Hyacinthe à Ottawa, remplaça l'hon. Francoeur dans sa charge de patron de l'Ordre du Mérite Vulpicole, pour décorer les officiers.

Cent cinquante et un renards figuraient à l'exposition de Saint-Hyacinthe.

Parmi les principaux exposants, nous remarquons les éleveurs de la Baie St-Paul, comté de Charlevoix; M. Roland Dallaire de St-Evariste de Beauce; M. Edgar Dumoulin de Notre-Dame des Bois, comté de Frontenac, qui s'est tout particulièrement distingué, en remportant trois championnats à cette exposition et en conservant le titre de grand championnat de réserve; M. Georges Breckenridge de Sherbrooke qui remporta les plus grands honneurs, en gagnant le Grand Championnat de la Province, avec une jeune femelle renarde de l'année, La Renardière Ville-Marie de St-Joachim, comté de Montmorency, fit aussi une excellente figure et trouva acheteur sur place pour tous les renards qu'elle avait exposés à St-Hyacinthe. M. Ferdinand Séguin de Gentilly, comté de Nicolet, remporta encore cette année un championnat fort contesté par-

mi les jeunes mâles de l'année. Nous avons remarqué également plusieurs exhibits provenant de St-Ambroise, comté de Joliette, et quelques exposants du comté de Soulanges.

Une somme de quatre cents piastres a été distribuée en prix aux exposants.

M. Edgar Dumoulin, de Notre-Dame des Bois, remporta à lui seul la somme de \$85, en prix.

L'exposition provinciale de renards est organisée sous les auspices de l'Association des Eleveurs de Renards de la Province de Québec, dont le siège social est à St-Hyacinthe et dont M. Charles Frémont, avocat, de Québec, est le président. M. le docteur R. Rajotte de St-Hyacinthe et M. Honoré Lussier de cette même ville étaient en charge de l'exposition.

Durant l'après-midi des conférences fort instructives furent données par M. Johan Beetz, directeur du Service de l'Elevage des Animaux à Fourrure, de Québec; M. le docteur J.-M. Rosell, bactériologiste au Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec; M. le docteur Armand Brassard, directeur du Jardin Zoologique de la Province de Québec, etc.

Voici maintenant la liste des noms de ceux qui ont gagné des prix en argent, lors de l'exposition de St-Hyacinthe:

Edgar Dumoulin, \$81; R. Dallaire, \$47; G. Breckenridge, \$67; Ferd. Séguin, \$35; les Eleveurs de la Baie St-Paul, \$23; Gérard Lavigne, \$17; La Renardière Ville-Marie, \$13; J.-R. Grégoire, \$10; Wilf. L'Heureux, \$13; Joseph Bécotte, \$6; W. Brodeur, \$4.

La Publicité, la Clef du Succès. Annoncez dans le "Clairon"

PIONNIERE DE LA LEGISLATION OUVRIERE

NOTRE PROVINCE EST CELLE QUI A PRIS L'INITIATIVE DE LOIS BIENFAISANTES AUX OUVRIERS. — QUELQUES-UNES DE CES LOIS

Il y a deux classes, dans le Québec, auxquelles l'administration provinciale n'a jamais ménagé sa sollicitude et qui ont eu leur large part de justice et de bonheur: la classe agricole et la classe ouvrière. A cette dernière, le gouvernement a donné la Loi des Accidents du Travail, la Loi de Salaire Minimum et la Loi de l'Extension juridique des contrats collectifs ainsi qu'un ministère du Travail.

C'est le régime libéral qui a voté la Loi des Accidents du Travail, la première qui ait jamais été présentée dans aucune province de la Confédération et même la première sur le continent américain. Elle fut préparée par une commission composée d'hommes de loi et d'ouvriers. Depuis l'introduction de cette mesure l'ouvrier blessé à son travail reçoit une indemnité même s'il est en faute, et, en cas de décès, sa veuve et ses orphelins reçoivent le double de l'indemnité; l'ouvrier n'a plus besoin de plaider avec son patron, la Commission jugeant gratuitement les causes. Durant l'année 1932, elle a reçu 34,414 rapports d'accidents. Les employeurs intéressés étaient au nombre de 7,979. Au cours de ces 12 mois, la Commission a alloué aux accidentés des bénéfices s'élevant à \$1,776,390 pour compensation et à \$528,726 pour assistance médicale. L'an dernier, cette Commission a payé 2 1/2 millions de dollars aux ouvriers victimes d'accidents. En outre, les employeurs ont payé eux-mêmes aux accidentés ou à leurs dépendants, en compensations fi-

xées par la Commission, une somme de \$547,175. Cette réforme est une des plus radicales qui aient été proposées, en ces dernières années.

L'administration provinciale, encore sous le régime libéral, a pensé à la femme et à la trie. Elle a décrété une jeune fille qui travaillait dans le commerce et dans l'industrie, le minimum de salaire. Aujourd'hui, plus de 50,000 femmes et jeunes filles, dans le Québec, qui travaillaient autrefois pour un prix ridicule, reçoivent un salaire raisonnable qui leur permet de vivre confortablement et de marcher la tête haute.

Jamais un gouvernement n'a été aussi loin que le régime libéral en matière de législation ouvrière. Par sa Loi des contrats collectifs de travail qui fut commentée élogieusement, non seulement dans le Québec, mais dans tout le Canada et même aux États-Unis et même en France, il a trouvé le moyen de rétablir l'ordre d'une façon équitable pour tous, patrons et employés dans chacune des sphères industrielles. Là encore, la province de Québec a été la pionnière et cette loi est tellement bonne, tellement favorable aux ouvriers que le procureur général de l'Ontario, l'honorable M. Roebuck, vient de déclarer: "La province de Québec nous a encore montré le chemin; cette loi est tellement bonne que nous allons l'appliquer en Ontario".

Cette loi des contrats collectifs de travail est d'une telle importance, qu'un court exposé s'impose ici. Elle a pour but de

ON RETARDE LA RATIFICATION DU TRAITE

LE CONGRÈS AMÉRICAIN NE SERA PAS SAISI, À SA PROCHAINE SESSION, DU PROJET DE CANALISATION DU ST-LAURENT.

Washington, 2. — Le président Roosevelt a laissé entendre que le gouvernement ne demandera pas au Sénat, au cours de la prochaine session, de ratifier le traité de canalisation du Saint-Laurent.

Répondant aux journalistes à sa conférence de presse, le président a dit qu'il ne croyait pas que la question revienne devant le Sénat avant l'ajournement du Congrès pour la préparation des élections de 1936.

Le président a profité de l'occasion pour exprimer l'espoir que soit construit un pont sur le Saint-Laurent, entre Ogdensburg (New-York) et Prescott (Ontario). On a déjà réservé \$3,000,000 pour cette entreprise. Il ne reste plus qu'à s'entendre avec le Canada.

La déclaration faite par le président signifie, apparemment, que le traité qu'il appuya avec vigueur lorsqu'il fut élu au Sénat, l'an dernier, sera mis de côté pour le présent. Il est fort probable qu'on n'y reviendra qu'après les élections présidentielles de 1936.

En dépit des efforts de M. Roosevelt, le projet ne put rallier, au Sénat, la majorité requise des deux-tiers. Le vote fut de 46 pour et 42 contre.

L'opposition au traité venait en particulier des villes maritimes de l'Atlantique, de quelques États de la vallée du Mississippi et des ports du golfe du Mexique. On craint que les gros navires pouvant remonter le Saint-Laurent et les grands lacs, il se produise une diversion du commerce au détriment des ports de l'Atlantique, du Mississippi et du golfe

du Mexique.

On s'est aussi demandé si l'Etat de New-York retirerait de l'exploitation des ressources hydro-électriques du St-Laurent un profit suffisant pour compenser les pertes en commerce maritime que ne manqueraient pas d'éprouver la ville de New-York.

Ottawa, 2. — La nouvelle que le président Roosevelt des États-Unis ne demandera pas au Sénat américain de ratifier le traité de la canalisation du Saint-Laurent n'a pas été commentée dans les milieux officiels de la capitale. Le gouvernement canadien a pris l'attitude, quand le traité fut signé en 1932, de ne pas soumettre le projet au parlement avant que le Sénat américain ait ratifié le traité.

Le projet du gouvernement américain de construire un pont de \$3,000,000 reliant Ogdensburg, N.-Y., (E.-U.) à Prescott, Ontario, sur le St-Laurent, est encore au même point qu'il y a 18 mois alors que le gouvernement américain refusa d'accepter les termes de M. Bennett qui exigeait que la moitié des matériaux et de la main-d'œuvre soit de source canadienne. M. Roosevelt, parce que son pays construisait le pont à ses dépens pour soulager le chômage dans les États-Unis, avait refusé ces conditions. Maintenant il a exprimé l'espoir qu'une entente sera bientôt conclue avec le Canada.

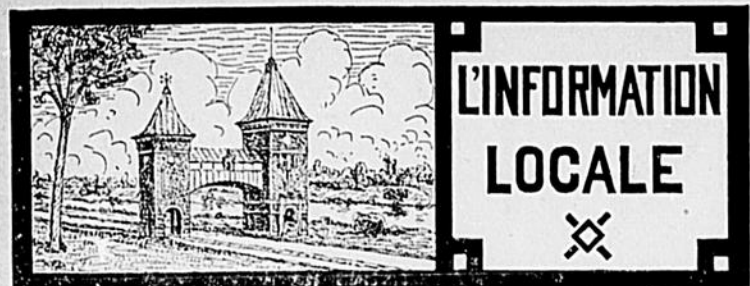
Des sottises d'autrui nous vivons au palais. Boileau.

(Suite en page 6)

(Suite en page 6)

(Suite en page 6)

(Suite en page 6)



PAS D'AUGMENTATION DE TAXES EN 1936

PREMIERE SEANCE DU CONSEIL. — LA TAXE DE \$2.00 SUR LES TRAVAILLEURS ABOLIE. — SURPLUS POUR 1935 ET 1936.

Le maire Bouchard a soumis hier soir suivant les dispositions du règlement des finances son projet de budget pour 1936. En vertu des dispositions de ce règlement le maire doit soumettre son projet de budget à la première séance de l'année; ce budget est ensuite soumis au comité des finances qui peut le modifier et il est ensuite adopté définitivement par le conseil.

En présentant son budget le maire s'est dit heureux de constater que le conseil municipal pourra faire face à toutes les dépenses de la ville pour 1936 en maintenant le taux de taxe foncière générale le plus bas existant dans le pays dans les villes d'importance égale ou supérieure sous le rapport de la population. Ce taux n'est que de cinquante cents dans le cent dollars pour fins municipales. Les taxes scolaires sont prélevées par la Commission des Ecoles, le conseil municipal ne se chargeant que de la perception.

La taxe spéciale pour entretien de pavages, de trottoirs, d'égouts et pour fins d'éclairage public pourra aussi être maintenue au bas taux de vingt cents.

Le maire a expliqué que la taxe qui a été prélevée en ces deux dernières années sur les personnes du sexe féminin travaillant dans la ville sans payer d'autres taxes sera abolie; le conseil en a voté la suppression en raison des difficultés rencontrées dans la perception de ce nouvel impôt et aussi un peu en raison de la crise qui sévit à l'heure actuelle. Malgré cette diminution dans les revenus et malgré aussi l'accroissement dans le paiement des intérêts courants et des amortissements de dettes qui ont été contractés dans le but de donner du travail à la population le budget pour 1936 se soldera par un surplus raisonnable sans augmentation dans la taxe foncière comme l'a déclaré M. Bouchard au début de ses remarques.

Le maire a expliqué que plusieurs personnes se trouvaient sous la fausse impression, parce que le conseil depuis trois ans a aboli le secours direct ne faisait rien pour venir en aide aux chômeurs nécessaires; le maire explique que la politique du conseil est de ne donner que du travail bien rémunéré pour venir en aide à ceux que la crise a privés d'ouvrage. Depuis sa dernière élection en 1932 le conseil municipal a voté à diverses époques cinq règlements d'emprunt dans le but de secourir par du travail les personnes affectées véritablement par la crise industrielle. A cette fin le conseil a emprunté depuis le 11 juillet 1932 \$180,000 et ce sont ces emprunts qui ont augmenté les charges annuelles d'intérêts et d'amortissements d'environ \$14,000 et ce pour une période de trente ans. Ceux qui prétendent que le conseil ne fait rien pour aider les sans-travail nécessaires et de bonne foi ne savent donc pas ce qu'ils disent.

Ce n'est qu'à force d'économies et d'administration prudente que le conseil municipal a pu joindre les deux bouts tout en maintenant la plus basse taxe foncière qui existe au pays.

Le maire a informé le conseil que l'exercice de 1935 qui vient de se terminer se clôturera par un surplus très raisonnable. Ce qui a aidé le conseil municipal à payer les dépenses courantes sans augmentation de taxes c'est le fait que la nouvelle administration a réussi au cours des deux derniers termes à accumuler un surplus d'environ cinquante mille dollars dont les revenus aident à diminuer les dépenses de la dette accumulée pour venir en aide aux sans-travail nécessaires.

Le maire a déclaré au conseil qu'il n'avait pas encore de chiffres définitifs sur les résultats financiers de l'usine municipale électrique pour 1935. Il est cependant en mesure d'affirmer que cet exercice financier se terminera par un surplus dans les dépenses et les recettes d'opération d'au delà de dix mille dollars. Le réseau électrique municipal a environ 900 clients et ceci représente environ 30% de la clientèle totale possible. Le fait que la municipalité ne compte pas un nombre plus important de clients est dû à ce que la compagnie privée donne pratiquement son courant pour nuire au réseau municipal. Pour cacher ces taux de faveur à ses clients des villes étrangères qui ont le droit d'en réclamer le bénéfice la compagnie vend son courant sans compteur. Malgré cette lutte déloyale qui coûte les yeux de la tête à la compagnie locale l'usine municipale a pu réaliser des profits qui lui permettent de payer au moins \$5,000.00 sur sa dette capitale, \$4,500.00 de taxes au département municipal tout en laissant dans la caisse deux ou trois mille dollars d'argent comptant. L'usine électrique municipale a donc réalisé son objectif qui était de diminuer les taxes d'électricité dans la ville de Saint-Hyacinthe et dans la région. Cette diminution de cinquante pour cent environ a sauvé en 1935 au delà de \$60,000 aux citoyens de Saint-Hyacinthe et au delà de \$250,000 aux consommateurs d'électricité de la région des cantons de l'Est.

Le maire met fin à tous les canards que l'on a surtout fait circuler à l'étranger à l'effet que la nouvelle usine n'aura pas donné satisfaction en déclarant que les machines n'ont pas cessé de fonctionner accidentellement une seule minute depuis que les moteurs ont été mis en marche le 1er décembre 1934; les dépenses en lubrifiant et en huile combustible ont été plus basses que celles qui avaient été garanties par la compagnie qui a fabriqué les moteurs. L'usine a donné la satisfaction la plus complète et les clients de la municipalité n'ont pas eu d'interruption dans le courant en 1935 alors que ceux de la compagnie locale ont été privés de lumière et de pouvoir un grand nombre de fois en 1935.

Voici quelques détails du budget qui a été soumis par le maire. Recettes ordinaires totales \$432,973.20; recettes extraordinaires propres à l'exercice, \$8,877.00. Grand total des recettes propres à l'exercice de 1936 \$461,850.20.

Dépenses: Comité des Finances: Administration \$27,369.67; dépenses d'ordre, \$60,424; Service de la dette, \$108,836.05; Service de l'Assistance Publique, \$15,680; Encouragement aux arts et sciences, \$4,550.00, formant un total de \$216,609.72. Comité de Police et Feu, 25,612.00; Comité des Marchés, \$4,348.00; Comité d'Hygiène, \$3,681.03; Parcs et Terrains de Jeux, \$4,301.00; Eclairage et entretien de rues, pavages, trottoirs et égouts, \$25,300.00; Entretien général voirie, ponts et égouts, \$8,400; Service d'aqueduc, \$98,533.10; Service des égouts, \$6,300.00; Service d'électricité, \$61,269.85; Dépenses imprévues, \$2,000.00, formant un total des dépenses ordinaires de \$456,354.70. Dépenses extraordinaires pour 1936 \$3,265.00; Grand total des dépenses \$459,619.70.

Ce budget laisse un surplus probable de \$2,230.50 pour l'année 1936. Le budget a été remis au comité des finances qui l'a pratiquement approuvé dans son entier. Il a été soumis au conseil et il sera adopté à la prochaine séance régulière. Les avis ont été donnés pour l'imposition de la taxe foncière générale à cinquante cents et de la taxe spéciale à vingt cents. Ces règlements imposant les taxes pour 1936 seront adoptés à une séance spéciale qui sera tenue mardi prochain dans le cours de la journée.

IL SE BLESSE EN GLISSANT

Un enfant de huit ans doit être transporté à l'hôpital Saint-Charles.

Le jeune Jean Fontaine, âgé de huit ans, fils de M. Joseph Fontaine, boucher du Marché Centre, a été victime d'un assez sérieux accident comme il était à glisser mardi après-midi, vers 3.45 heures.

En compagnie de petits camarades, le jeune Fontaine prenait ses ébats sur une glissoire construite par M. Sarra-Bournet pour ses enfants, sur sa propriété de la rue Girouard.

Le traineau qui portait le jeune Fontaine s'aventura en dehors de la glissoire et alla donner contre un arbre, avec le résultat que l'enfant se cassa la cuisse.

Le Dr Paul Morin fut aussitôt mandé sur le lieu de l'accident et ordonna le transport du petit blessé à l'hôpital St-Charles. Hier, cependant, l'enfant était assez bien pour pouvoir rentrer au domicile de ses parents, au village La Providence, et son état est maintenant très satisfaisant.

DÉCÈS D'UNE RELIGIEUSE

Au Couvent de la Présentation de Marie, lundi, le 30 décembre dernier, s'est éteint dans la paix du Seigneur, la vénérable Sœur Marie Saint-Hugues, née Julie Lanoie, âgée de 78 ans, dont 58 de vie religieuse.

La regrettée défunte, après avoir fait une longue carrière dans l'enseignement, a successivement rempli les fonctions de directrice à Freilighsburg, Missisquoi et à Saint-Georges d'Henryville. Rappelée de ce dernier poste en 1925, la vénérable Sœur Saint-Hugues fut depuis lors chargée d'une partie de l'Economeat à la Maison-Mère. Bien connue dans la ville de Saint-Hyacinthe, elle emporte l'estime de tous ceux avec qui elle eut à traiter. Les funérailles ont eu lieu en la chapelle de la Maison-Mère jeudi, le 2 courant, à 8 h. 30.

La levée du corps fut faite par Monsieur l'abbé Gustave Vigneau, aumônier à l'Hôtel-Vieau, parent de la défunte. Monsieur l'abbé Basile Benoit, aumônier à la Présentation, chanta le service funèbre. Etaient présents au choeur M. le Chanoine P.-A. St-Pierre, Messieurs les abbés E.-H. Messier, J.-H. Beaudry, H. Bélie, P.-M.-J. Benoit, C.-H. Lafontaine, curé de la paroisse du Christ-Roi.

Il y eut aussi une nombreuse assistance de parents, d'amis de la Communauté et d'anciennes élèves. Remerciements aux personnes qui ont témoigné leur sympathie, soit en assistant aux funérailles, ou par offrandes de messes ou bouquets spirituels.

LES NOUVEAUX MARGUILLIERS

Le résultat des élections dans les différentes paroisses.

Suivant la coutume, M.M. les marguilliers dans les différentes paroisses de la cathédrale, se sont réunis en fin d'année pour faire l'élection d'un des leurs.

Dans la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, M. Arsène Brodeur, du village La Providence, a été élu en remplacement de M. Oza Blanchard.

Dans la paroisse du Christ-Roi, M. Albert Chenette a été élu marguillier en remplacement de M. Wilfrid Chapdelaine. Les anciens marguilliers sont M.M. Joseph Provost et Oscar Lapointe.

Dans la paroisse de Saint-Joseph d'Yamaska, M. Ephrem Scott a été élu en remplacement de M. Albert Cadieux. M. Victor-Ernest Blanchard devient marguillier en charge. L'autre marguillier est M. Omer Lusignan.

A SAINT-JOSEPH D'YAMASKA

Statistiques démographiques pour l'année écoulée.

Les statistiques démographiques dans la paroisse de Saint-Joseph d'Yamaska montrent que durant l'année 1935, il y a eu un total de 7 mariages, 23 sépultures et 39 baptêmes.

Ces chiffres se comparent à 9 mariages, 9 sépultures et 25 baptêmes pour l'année précédente (1934).

WHIST, CINQ-CENTS ET BRIDGE

Les Scouts de la Paroisse Notre-Dame annoncent une partie de cartes pour le 16 janvier à la salle des Bazars. Qu'on se le dise!

ON N'OUBLIE PAS LES PAUVRES

On court la guignolée et notre population est généreuse. — La Maison des Oeuvres.

Suivant une autre vieille coutume qui existe depuis aussi longtemps qu'on puisse se souvenir, on a couru la guignolée à Saint-Hyacinthe le 30 décembre dernier, et des dons ont été recueillis pour les familles pauvres de notre ville.

Diverses organisations religieuses et mutuelles s'étaient unies pour faire un succès de la soirée du 30 décembre. La Conférence Saint-Vincent de Paul avait pris l'initiative de la guignolée et c'est sous sa direction que dans deux paroisses de notre ville, la cathédrale et le Christ-Roi, des jeunes gens se présentèrent dans les divers foyers et recueillirent les dons en nature ou autrement qu'on voulait bien leur présenter.

De sorte que, comme par les années passées, les pauvres ne furent pas oubliés dans notre ville et on peut être assuré que la Saint-Vincent de Paul se fit un plaisir autant qu'un devoir de distribuer tous les dons qu'elle avait reçus.

L'Ave Maria, suivant une de ses charitables coutumes, a aussi distribué des paniers de provisions aux pauvres. Ces paniers étaient bien fournis et furent très appréciés avec une grande joie dans bien des foyers.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Naissances. — Déc. 28: Pierrot, D'Arcy, Gill, fils de Gérard Duhamel et de Yvonne Brouillette, Parrain et marr. Pierre Nolasse Duhamel et Emma Blanchette. — Déc. 30: Marie, Monique, Collette, fille de Léopold Hébert et de Alida Barceloux, Parr. et marr.: Emery Hébert et Yvette Hébert.

Mariages. — Déc. 28: Entre Albani Bienvenue, fils de feu Wellie Bienvenue et de R. Anna Beaugrand, et Marie Genevieve Lahaie, fille de Arthur Lahaie et de Anna Roy. — Déc. 28: Entre Joseph Ernest Aldéric Desmarais, fils de Arthur Desmarais et de Malvina Parenteau, et Yvette Dion, fille de Wilfrid Dion et de Rosalba Lanoie.

PAROISSE

Naissances. — Déc. 26: Marie, Claire, Lise, fille de Guillaume Choquette et de Victorine Boissy, Parr. et marr.: L. Choquette et Germaine Côté.

Mariage. — Déc. 28: Entre Emile Léo Gérard Hébert, fils de Omer Hébert et de Albertine Giard, et Marie Bernadette Péloquin, fille de Joseph Péloquin et de Emilia Boudreault.

CHRIST-ROI

Naissance. — Déc. 30: Marie, Claire, Lise, fille de Guillaume Choquette et de Victorine Boissy, Parr. et marr.: L. Choquette et Germaine Côté.

PARTIE DE CARTES

Une grande partie de cartes est organisée par l'Association des Zouaves au profit d'une Oeuvre Paroissiale. Elle aura lieu mardi le 28 janvier 1936, à l'Ecole Jacques-Cartier (école neuve) au Village La Providence.

Venez en foule à cette partie de cartes ou plusieurs prix de présence seront tirés au sort, et il y aura musique.

Prix du billet, 35 cents. Ils sont en vente par les membres de l'Association des Zouaves ou à la Pharmacie Brodeur. Pour tous renseignements, appelez, téléphone 613j.

JOYEUSE RÉUNION

Samedi dernier Mesdemoiselles Pauline et Lucille Bernier recevaient un groupe d'amis pour prendre le thé.

Parmi les invités on remarquait: Mlles Pauline et Lucille Bernier, Jeannine Plamondon, Jeanne Brodeur, Gabrielle St-Jacques, Madeleine Sarra-Bournet, Jeannine Hébert, Yvette Hébert, Marie Bousquet, Fabienne Chartier, M.M. Guy Sicotte, Pierre St-Jacques, Roger Sarra-Bournet, André Chartier, Richard Bousquet, Guy Normand.

LES ARROSEUSES AUTOMATIQUES

A 4 heures 35, mercredi matin, une alarme sonnée à l'avertisseur No. 56 a appelé les pompiers à la manufacture Chalifoux, rue Sainte-Anne. Un tuyau surchauffé venait de mettre en mouvement les arroseuses automatiques. Les seuls dommages ont été causés par l'eau.

CETTE ACTION DE M. VOGHEL

Au lendemain des dernières élections provinciales au cours desquelles, M. Aimé Voghel, maire de St-Charles, a eu l'occasion de se faire connaître en faisant quelques discours à sa façon, la rumeur avait couru que ce brave homme qu'est M. Voghel avait poursuivi Me Victor Chabot, avocat et échevin de St-Hyacinthe. M. Voghel avait même, paraît-il, couru les rangs non seulement pour se vanter d'avoir poursuivi Me Chabot, mais aussi pour inviter le public à se rendre à Saint-Charles, un certain dimanche de décembre pour entendre la rétractation et les excuses de Me Chabot.

Voulant en avoir le coeur net, nous avons rencontré Me Chabot et l'avons questionné au sujet de ces diverses rumeurs. Me Chabot nous a déclaré, qu'en effet, plusieurs de ses amis de St-Charles, Ste-Madeleine et La Présentation lui ont demandé s'il était vrai qu'il devait aller offrir des excuses à M. Voghel à St-Charles. Inutile de dire que Me Chabot a bien ri des démarches et des illusions du maire de St-Charles. Non seulement il n'a pas reçu d'invitation de M. Voghel, de se rendre à St-Charles, mais Me Chabot nous a dit qu'il aurait été bien en peine de trouver matière à excuse, après ce qui s'est passé durant les dernières élections. Au reste Me Chabot espère qu'il aura occasion avant longtemps de s'intéresser à l'important personnage qui préside aux destinées des contribuables de cette paroisse des bords du Richelieu.

Quant à cette action que M. Voghel aurait intentée contre lui Me Chabot nous a dit qu'en effet, M. Voghel avait tenté de le poursuivre. Il nous a montré une lettre d'avocat en bonne et due forme qu'il avait reçue d'un de ses confrères de la ville, le 10 décembre 1935, lui réclamant une somme de \$99.00 pour son client et lui donnant trois jours pour payer ce montant. Comme le paiement se faisait attendre, le samedi, 14 décembre, sous le No 5160 des brefs de la Cour de Magistrat de St-Hyacinthe, une action était instituée contre Me Chabot par Me Sylvestre pour le compte de M. Voghel. Me Chabot nous dit qu'il attendit la signification de cette action jusqu'au 28 décembre, mais rien ne venait. M. Voghel ne semblait pas pressé de marcher. Finalement, le 28 décembre, Me Chabot recevait un désistement, ou un avis lui disant que M. Voghel abandonnait son action contre lui. Et voilà pourquoi, citoyen, votre fille est muette!

En résumé, M. Voghel devait recevoir des excuses au cours d'une grande assemblée qui n'a pas eu lieu parce qu'il n'avait pas invité celui qui devait lui faire des excuses. Il a pris un bref contre Me Chabot mais ne lui a jamais fait signifier son action. Au contraire, il l'a abandonnée. C'est bien dommage! les bleus qui s'en promettaient tant à ce sujet n'auront pas le plaisir d'assister à un beau procès, et le public connaîtra par ces détails, la volte-face du maire de St-Charles qui est aussi, paraît-il, président des commissaires d'écoles.

LE JOUR DE L'AN DANS NOS EGLISES

IMPOSANTES CÉRÉMONIES DANS TOUS NOS TEMPLES RELIGIEUX. — SOUHAITS DE Mgr L'ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE À LA POPULATION.

Le premier de l'An, qui marque dans le calendrier religieux la fête de la Circoucielle, a été célébré avec éclat dans tous nos temples catholiques, et des foules nombreuses de fidèles ont assisté aux diverses solennités.

A la cathédrale, la grand'messe a été célébrée par M. l'abbé Albéric DeGrandpré, assisté de M.M. les abbés Rosario Lavallée et Henri Fournier, du séminaire, comme diacre et sous-diacre.

S. Exc. Mgr F. Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, a prononcé le sermon de circonstance et présenté à la population du diocèse ses souhaits du Nouvel An.

La chorale de la cathédrale a rendu un programme de chant approprié à la circonstance, sous la direction du professeur Charles-Léon Lussier. Mlle Marie-Pauline Collette touchait l'orgue.

L'église paroissiale de Notre-Dame du Rosaire, il y a eu messe de minuit comme par les années passées, en présence d'une foule nombreuse de fidèles.

L'officiant était le R. Père J. D. Brosseau, O.P., prieur du couvent des Dominicains à St-Hyacinthe. Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. Père Benoit Mailloux, O.P., du couvent dominicain d'Ottawa.

M. C. F. Cardinal, maître de chapelle, avait la direction de la chorale et M. Ferrier Chartier était à l'orgue.

La messe paroissiale du jour à l'église Notre-Dame du Rosaire a été célébrée par le R. Père Benoit Mailloux, O.P., d'Ottawa, assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. Jean-Dominique Brosseau, O.P., et Ange-Marie Bégin, O.P.

Le R. Père Nicolas Ferron, O.P., curé de l'église Notre-Dame du Rosaire, a prononcé le sermon de circonstance et transmis les souhaits de son ordre aux paroissiens.

A l'église du Christ-Roi, l'officiant à la grand'messe paroissiale était M. l'abbé Henri Laplume, du séminaire, enfant de la paroisse. M. le curé C. H. Lafontaine prononça le sermon de circonstance. La chorale de la paroisse était sous la direction de M. C. A. Rousseau. M. E. N. Gaudette touchait l'orgue.

A l'église paroissiale de St-Joseph d'Yamaska, M. l'abbé Armand Brouillard, du séminaire, enfant de la paroisse, officia à la grand'messe et M. le curé Valmore Lajoie prononça le sermon. M. Alphonse Fredette, maître de chapelle, avait la direction de la chorale et Mlle Thérèse Fredette touchait l'orgue.

A ce jeune écolier de cinq ans nous offrons nos sincères félicitations.

RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN

De nombreuses réunions dans notre ville. — Au Club Canadien.

Suivant la tradition, le premier de l'An a été l'occasion de nombreuses réunions dans notre ville. Au Club Canadien, il y a eu réception de 11 heures à midi. Au Club Maskoutain, on recevait de 5 à 6 heures. Il y a eu également des réceptions chez les Chevaliers de Colomb, à la Société Philharmonique, ainsi qu'aux salles de nombreuses autres organisations mutuelles, sportives ou sociales. On a compté aussi un très grand nombre de réunions dans les familles et les gais souhaits de l'année furent partout échangés suivant la vieille coutume.

Ainsi que nous le disons plus haut, M. le président Victor Chabot et M.M. les officiers du Club Canadien reçurent les membres et leurs amis aux salles du club de 11 heures à midi, mercredi.

Parmi les citoyens qui signèrent le registre des visiteurs, nous avons relevé les noms suivants:

L'hon. T. D. Bouchard, M.M. T. A. Fontaine, Henri Morin, Omer Bernier, Emile Solis, J. B. Gladu, Paul L. Richer, Arthur Ledoux, Jean Bouchard, R. Guillet, M. Bourgeois, R. Gagnon, Arthur Bouchard, Adrien L. Auger, D. Vandal, E. LeSauter, Dr Hervé Gagnon, C. H. Cadorette, H. Laframboise, E. Bienvenue, Trois-Rivières, Lucien Sarra-Bournet, Chef A. Bourgeois, Jos. Godbout, Donat Bouchard, Uldéric Hébert, Alfi. Fontaine, Ernest Benoit, Jos. L. Cormier, Dr J. H. Desmarais, P. E. Gaucher, R. Bérilla, S. Richer, Lucien Gauthier, Raoul Lassonde, A. Lapointe, Victor Chabot, François Jetté, A. V. Blanchard, J. Egan, C. J. Laframboise, G. Chabot, M. l'abbé J. A. M. Brosseau, C. H. A. Campbell, etc.

Au Club Maskoutain

M.M. les officiers et directeurs du Club Maskoutain, recevaient les membres et leurs amis de 5 à 6 heures, mercredi après-midi. Signèrent le registre:

J. Grégoire, prés., O. Bernier, vice-prés., P. Lazard, trésorier, A. Beauchesne, secrétaire, Dr Desmarais, E. Gaudreau et J. H. Campbell, directeurs; P. Lussier, J. B. Durocher, L. S. Bournet, G. Bélisle, Chef A. Bourgeois, Dr J. A. Daigle, O. Boulay, A. Dupré, A. Fontaine, J. R. Cabana, A. Brodeur, Jean St-Germain, V. Sylvestre, A. Bélisle, Ant. Godbout, J. A. St-Germain, Alfi. Fontaine, Alb. Morin, O. Desmarais, J. J. Egan, R. Godbout, Montréal, P. Laframboise, J. Laframboise, G. Houle, St-Simon, A. Handfield, J. Mathien, J. Tellier, E. LeSauter, J. Godbout, H. Fontaine, R. Brouillard, A. Bienvenue, A. St-Roch.

FEU P. BLANCHETTE

M. P. Blanchette de cette ville est décédé lundi matin, à sa demeure à l'âge de 54 ans. Il était malade depuis longtemps, le défunt veuf d'Angéline Cordeau avait épousé en second mariage, Mlle Ernestine Bélair, qui lui survit.

Il laisse pour le pleurer son épouse, mentionnée plus haut, sa mère Mme Vve Félix Blanchette, de Montréal, deux fils, Adélarde de Granby, Paul-Emile de St-Hyacinthe, une fille Mme Armand Jubinville (Rose) de cette ville, deux frères MM. Henri et William Blanchette, tous de Montréal, un beau-frère M. Hector Blanchette de Montréal, plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles sous la direction de la maison V. J. Monveau Limitée, ont eu lieu mardi en la paroisse du Christ-Roi.

SOIREE DE FOLKLORE

Le 28 janvier, à 8.30 heures n.m., une magnifique soirée de Folklore sera donnée dans la salle du Patronage St-Vincent de Paul. Ovila Légaré et sa troupe sont bien connus dans les centres artistiques où ils se sont fait une belle réputation. Ils intéresseront vivement les spectateurs qui, nous n'en doutons pas, se rendront en foule au Patronage pour les applaudir.

Le "Mouton noir", tel sera le thème de leur représentation. Allons en foule au Patronage le 28. On y passera une agréable soirée tout en faisant la charité à cette Oeuvre méritante.

Les sièges réservés sont de \$0.50. Retenons nos places à l'avance. Les billets sont en vente à la pharmacie Brodeur, on y trouvera aussi le plan de la salle.

NOCES D'OR SACERDOTALES

Mgr Gaspard Dauth, de Montréal, a fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe.

Mgr Gaspard Dauth, de Montréal, dont on annonce les prochaines noces d'or sacerdotales, est né à Côteau du Lac en 1863 et a fait ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe. Suivant ses études théologiques au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné par Mgr Fabre en 1880.

Après un stage de deux années en Europe et une carrière d'enseignement à son Alma Mater, Mgr Dauth devint secrétaire, puis vice-recteur de l'université de Montréal. Il fut également directeur de la Semaine Religieuse de Montréal.

FEU MME P. LANGLOIS

En cette ville, le 31 décembre, au No 31 rue St-Pierre, village La Providence, est décédée Mme Pierre Langlois, née Alphonsine Gingras, à l'âge de 78 ans et 4 mois.

La défunte laisse dans le deuil: trois fils, Alphonse, de Québec; Wilfrid, de Macamie, et Raoul, de New York; deux filles, Mme Raymond Pelletier (Imogène), épouse de M. Raymond Pelletier de la R. C. M. P., et Mme Louis Gréffin (Berthe), de Montréal; deux sœurs, Mme George Poiré (Corinne) et Mlle Angéline Gingras, et plusieurs petits-enfants. Mme Henri Julien (Raymonde), de Québec; Mlle Marcelle Langlois, de Montréal; Mlle Thérèse Pelletier et Mlle Jeanette Pelletier, toutes deux de Saint-Hyacinthe; le R. Père Arthur Langlois, S. J., de la Martinique; Yvan et Marthe Langlois, de Québec, Maurice Pelletier, de Régina, Sask., et Jean-Marie Pelletier, de Saint-Hyacinthe.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église Notre-Dame du Rosaire, sous la direction de M. Antoine Bienvenue.

LE MANIAQUE DES FAUSSES ALARMES

La police recherche un mauvais farceur qui s'amuse à faire courir la brigade des pompiers.

Depuis un mois, pas moins de six fausses alarmes ont été sonnées dans notre ville, appelant chaque fois les pompiers en des endroits éloignés. L'enquête de la police paraît indiquer que ces fausses alarmes sont le fait d'un maniaque qui a trouvé ce moyen de s'amuser ou de se venger d'un tort imaginaire aux dépens de la brigade des pompiers.

La police possède un bon signalement de cet individu et il ne fera pas bon pour lui d'être pris, car une seule de ces fausses alarmes pourrait être cause d'un sinistre s'il arrivait qu'un incendie se déclarât au même moment dans un autre endroit.

Encore hier matin, à 1.13 heure, une alarme sonnée à l'avertisseur No. 28, appela les pompiers à l'angle des rues Héloïse et Tellier, où l'on ne put découvrir aucun vestige d'incendie.

La police municipale poursuit son enquête et espère mettre bientôt la main sur ce maniaque des fausses alarmes.

FIANCILLES

A Noël, le Rév. Père Archambault, O. P., prieur du Couvent des Dominicains de Fall-River, Mass., bénissait les fiançailles de Mlle Berthe Bellemare, fille de M. le Dr et de Mme J. O. Bellemare, de St-Jean-Baptiste de Rouville, avec M. Benoit Michaud, avocat et notaire de Campbellton, N.-B., fils de M. et Mme L. G. Michaud de Drummond, N.-B.

A L'AFFICHE AU THÉÂTRE CORONA

PROGRAMMES DE LA SEMAINE PROCHAINE

Dimanche et lundi, 5 et 6 janvier. — Fernand Gravey, Josseline Gael, Ginette Gauthier, Dramen dans "Monsieur Sans Gêne", aussi Hugh Herbert, Helen Broderick dans "To Beat the Band".

Mardi, mercredi et jeudi, 7, 8 et 9 janvier. — Orane Demazis, Fernand, Jean Servais dans "Angèle".

Vendredi et samedi, 10 et 11 janvier. — Mona Goya, Collette Darfeuil, Pierre Brasseur dans "Les Aventures d'un Canadien à Paris", aussi Tom Mix dans "The Miracle Rider".

LE CLAIRON

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE

"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska au No. 173, rue Girouard, Téléphone: 498.

ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année,.... \$1.50

Ailleurs au Canada 1.00

EN VENTE CHEZ

M. Henri BARRE, 231 rue Cascades,

M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,

M. Armand BROUSSEAU, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 3 JANVIER 1936

ECONOMIE NECESSAIRE

Nous venons de vivre cinq années de crise. Toutes les fortunes, grandes et petites, ont été frappées; des milliers d'industries ont fait faillite ou ne se sont maintenues qu'à grand-peine; dans l'Amérique du Nord seulement, dix à douze millions de chômeurs sont au crochet de l'Etat ou des institutions de secours.

Pour ces raisons, le pouvoir d'achat du public est diminué d'au moins cinquante pour cent. Le commerce de détail vit d'une clientèle à moitié ruinée; le commerce de gros ne tire du détaillant que de maigres commandes, et le manufacturier, naturellement, ne fabrique que ce qui se vend, c'est-à-dire, fort peu. D'où une diminution générale de revenus.

Cette situation n'est pas nouvelle. Tout le monde ne la connaît que trop. Mais il est des éléments qui semblent n'en avoir pas tenu compte: les divers gouvernements. Ceux-ci n'ont pas restreint les dépenses d'avant 1930. En bien des cas, ils les ont accrues. Les taxes sont restées au même point ou même ont été augmentées. Le contribuable, appauvri, est obligé de prendre le peu qui lui reste pour remplir la caisse de l'Etat, en l'occurrence, un trou sans fond comme le tonneau des Danaïdes.

C'est pourquoi il faut à tout prix que les gouvernements, soit du Canada, soit des provinces, soit des municipalités, se préparent à confiner leur budget au strict nécessaire, afin de laisser respirer un peu la fortune privée et permettre un retour des capitaux à ses vraies fins, c'est-à-dire, à la production ou à la création de nouvelles richesses.

Donc, plus que jamais une judicieuse économie est nécessaire. Nous insisterons de toutes nos forces sur cette devise de nos temps troublés, où il s'agit d'empêcher cette course néfaste à l'Etat-Providence, qui tarit les énergies individuelles et nous mène droit à la socialisation générale.

(LE BULLETIN)

NOTES ET COMMENTAIRES

L'OPINION DES AUTRES

Paul Bourget, le grand écrivain, vient de mourir. Il fut un temps, dans les cercles littéraires de Montréal, à l'Arche et chez les Casors, où il était de bon ton de se moquer de Paul Bourget. Aujourd'hui, ces écrivains sont devenus de respectables pères de famille qui rougissent du temps où ils osaient avoir des opinions.

La révolution prônée par quelques énergumènes au marché Saint-Jacques de Montréal ne s'est pas encore déclarée. M. Gérard Brady, qui assistait à cette mémorable assemblée, est de retour à Saint-Hyacinthe et, chaque jour, nous nous attendons de le voir descendre dans la rue à la tête d'une bande de jacobins, mais M. Brady est bien paisible. Sa révolution, jusqu'ici, n'a été qu'un orage sous un crâne.

A l'aurore d'une nouvelle année, la ville de Saint-Hyacinthe peut se considérer comme privilégiée. En effet, de toutes les villes de sa grandeur, dans la province de Québec, elle est probablement celle qui a le mieux fait face à la crise économique.

La centrale municipale, qui a donné tant de nuits sans sommeil au rédacteur du "Courrier" et aux valets de la Southern, la centrale municipale de Saint-Hyacinthe se porte bien. Certains rapports qui vont être incessamment publiés permettront de constater que la municipalisation de l'électricité a été favorable aux citoyens de notre ville.

La "Gazette", qui est le meilleur journal du pays, constate qu'en fin de compte la province de Québec est demeurée libérale, "en dépit des circonstances qui ont provoqué la division des suffrages libéraux". Le parti conservateur, ajoute-t-elle, n'est guère plus avancé qu'avant les élections.

MM. Duplessis et Gouin ne gagneront rien à une politique d'obstruction. Après tout, comme le fait remarquer la "Gazette", la province est demeurée libérale et c'est au parti libéral qu'on fait confiance à l'heure actuelle, quand des questions de grande importance attendent d'être résolues par le gouvernement. Le parti conservateur ne compte pas.

La ville de New York n'a pas les hivers rigoureux que nous avons au Canada et il arrive assez souvent que la saison de Noël se passe sous un chaud soleil de printemps. C'est ce qui faisait écrire à un chroniqueur il y a deux ans: "Il fait tellement chaud que même Santa Claus porte un chapeau de paille".

que celles-ci sont pour nous des quartiers de noblesse. Le Courrier-Sentinel, ... Montmagny.

REACTIONS

Il y a bien des gens qui passent d'une année à une autre sans rien ressentir, et qui se prennent à sourire de dédain quand vous leur dites que vous ne finissez pas une année, que vous n'en commencez pas une autre sans émotion: moi, j'avoue que ce n'est jamais sans saisissement que, dans la nuit du 31 décembre, je compte, les douze coups de minuit, quand le dernier coup a sonné, j'écoute toujours, car le son qui vibre pendant quelques secondes et qui est tout ce qui reste de l'année expirante, lui appartient encore: ce ne sera que lorsque cette vibration ne tremblera plus dans l'air que la nouvelle année commencera.

L'Echo de Saint-Justin.

LE BLE

Il est à peine besoin de dire que si ces prévisions se réalisent, c'est toute la population du pays qui bénéficiera de cette amélioration. L'Ouest trouvant à vendre l'énorme surplus de sa dernière récolte, l'agriculteur des Prairies non seulement pourra compter sur un afflux d'argent considérable, mais il sera aussi moins inquiet lorsque reviendra le temps d'ensemencer de nouveaux ses immenses terres à blé.

De même, les provinces de l'Est verront avec plaisir les greniers de l'Ouest s'écouler des centaines de milliers de boisseaux de blé qu'ils récoltent encore en cette fin de décembre 1935, car pour que les affaires aillent normalement, en notre vaste pays, il est nécessaire que la circulation des capitaux se fasse dans les deux sens, de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est.

Le Journal de Waterloo.

MEILLEURS SOUHAITS

Je ne souhaite à personne le bonheur, tel que l'entendent les mondains. Je ne souhaite à personne la santé et la prospérité si ces grands intérêts spirituels de l'âme. Je ne souhaite à personne ces joies qui font oublier que nous sommes sur une route, à la recherche d'un bonheur sans fin qu'il faut atteindre par la souffrance, le sacrifice et les épreuves. Je ne souhaite à personne une gloire, une renommée, des succès ou des richesses qui remplissent les âmes d'orgueil, d'égoïsme et de vent. Mais à tous je souhaite la vraie gloire, la vraie renommée, la vraie puissance que donne toujours une vie faite de devoir, d'esprit de sacrifice, de bonnes œuvres et de temps consciencieusement et honnêtement employés. L'expérience et la religion nous enseignent que là est le bonheur et là seulement. Et c'est dans ce sens, qu'à la fin du dernier article de 1935, je dis sincèrement à tous mes lecteurs le souhait traditionnel: bonne et heureuse année!

Abbé Omer Veau, L'Action Populaire, ... Joliette.

TRES FORTS EN PAROLES

Montréal, 2. — Comme on le sait, M. Peter Bercovitch a été proclamé le 19 novembre, élu par acclamation député de St-Louis à l'Assemblée législative. Une semaine plus tard, le soir de l'élection, M. Paul Gouin, le "jeune collègue" de M. Duplessis, déclarait à la radio que l'élection par acclamation de M. Bercovitch était frauduleuse, le résultat de manœuvres électorales frauduleuses. A plusieurs reprises, les duplessistes-gouinistes, laissés entendre, voire même déclarèrent, qu'ils entameraient des procédures pour la contestation de cette élection.

Or, la période légale pour engager une contestation est éclose et les duplessistes-gouinistes n'en ont rien fait. C'est un aveu que l'accusation portée était mal fondée, sciemment erronée.

M. Bercovitch nous a confié qu'il avait été fort surpris d'entendre les accusations portées par M. Paul Gouin le soir de l'élection. "Nous avions suivi la lettre la loi électorale de la province, nous a déclaré M. Bercovitch. Ces gens-là ont tout fait, déclarations publiques dans les journaux et à la radio, pour faire croire que mon élection avait été frauduleuse.

"Si leurs accusations avaient été fondées et si elles avaient été sincères, mes adversaires n'auraient qu'à engager une contestation. Je me suis engagé à faire tout mon possible pour accélérer la marche des procédures. J'ai souhaité que mes calomnieux sortent en public et engagent une contestation. Ils n'en ont rien fait, ce qui prouve bien que toutes leurs paroles n'étaient que de la foutaise.

"Il est regrettable que des gens se soient permis de porter des accusations aussi fausses et si mal fondées concernant mon élection. Ce sont des gens qui exploitent les sentiments populaires et qui ont recours à la propagande politique pour leurs fins personnelles. On ne peut que les livrer au jugement des citoyens bien-pensants de cette province. Je veux croire que les quelques personnes sérieuses qui ont participé à cette campagne mensongère à mon égard l'ont fait sans réfléchir et sans vérifier les faits dont ils parlaient. Ils n'auraient pas porté des accusations semblables s'ils eussent su la vérité. Ce sont des tactiques comme celles-là qui détourneront les citoyens respectables de la vie publique dans cette province".

LE RAPPORT MENSUEL DE LA BANQUE DE MONTREAL

L'ÉTAT GÉNÉRAL DES AFFAIRES SUIVANT LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES DIVERSES SUCCURSALES DE LA PUISSANTE INSTITUTION FINANCIÈRE.

Le bulletin commercial mensuel de la Banque de Montréal est préparé d'après les renseignements que cette puissante institution financière reçoit de ses succursales canadiennes, ainsi que de ses agences et correspondants dans le monde entier.

Ce rapport mensuel de la Banque de Montréal est reconnu partout comme un tableau fidèle des conditions dans le Canada, aussi bien que dans divers pays étrangers. Voici ce qu'on nous dit, pour le mois de décembre, 1935:

"Le dernier mois de l'année a été marqué par nombre d'événements importants qui influent sur le bien-être de la nation. Outre les signes continus de progression dans l'industrie et le fait que l'embauchage a atteint le maximum des cinq dernières années, des changements significatifs ont eu lieu dans le commerce du blé et les relations douanières entre le Canada et les autres parties de l'Empire. Il y a eu aussi une Conférence entre les représentants du Dominion et ceux des provinces, en vue de tirer au clair — et de façon féconde — plusieurs problèmes d'une grande gravité pour le pays.

En ce qui concerne le blé, la solution du problème de l'écoulement du blé canadien semble en meilleure voie, grâce aux conditions internationales et à la décision du gouvernement argentin de fixer le prix qu'on devra verser aux producteurs argentins pour leur blé à un niveau qui, aux cours actuels du change, équivaut à 90 cents le boisseau. Des raisons données pour motiver cette décision, on a pu conclure que l'Argentine aura relativement peu de blé à exporter au cours des douze mois prochains, et les marchés du blé ont monté vivement. La demande de blé canadien à Winnipeg a pris de l'ampleur et les cours ont monté en un jour, des trois cents qu'autorisent les règlements de la Bourse des Grains. La demande à l'exportation se soutient. Une estimation préliminaire du Ministère de l'Industrie et du Commerce fixe la valeur de la récolte canadienne de blé cette année à \$166,693,000, soit 3,000,000 de moins environ qu'en 1934, et la valeur de toutes les récoltes des champs à \$510,835,600, contre \$549,416,000 en 1934; la principale diminution est pour le foin et le trèfle, qui ont reculé d'environ \$21,800,000 par rapport à l'an dernier.

"En matière de tarifs, le gouvernement a fait cesser les systèmes des évaluations arbitraires de douane en usage pour les produits de l'Empire; il a terminé ainsi une controverse qui remontait un peu après la Conférence d'Ottawa en 1932. Désormais il n'y aura plus d'autres droits de dumping que ceux qui s'appliquent lorsque le prix de vente au Canada de l'article importé est inférieur à celui du pays d'origine. De plus, la préférence actuelle dont jouissent les marchandises impériales lorsqu'elles sont expédiées directement au Canada, devient applicable à ces mêmes marchandises si elles ont transité par un pays britannique, que ce pays bénéficie ou non de la préférence canadienne. Le commerce extérieur du Canada, en novembre, a atteint une valeur plus grande que tout autre mois correspondant depuis 1930. Pour les huit mois de l'exercice, novembre compris, les exportations ont augmenté de \$449,904,864 à \$512,154,750, et les importations, de \$360,859,650 à \$389,298,371.

"A la Conférence entre le gouvernement fédéral et les chefs de gouvernement provinciaux, l'un des principaux problèmes qu'on ait discutés avait trait au coût des secours de chômage. Bien que le nombre des ouvriers ait augmenté au cours de l'année de près de 50,000, plus d'un million de chômeurs reçoivent encore des secours directs. De plus, il apparaît que le coût "per capita" des secours va grandissant, ce qui indique la nécessité d'un contrôle plus serré, surtout dans les villes. La Conférence a décidé de réaliser le projet antérieur fédéral de création d'une Commission fédérale du Chômage, qui serait chargée de coordonner les organismes existants et de faire un recensement des chômeurs où l'on classerait à part tous ceux qui ne sont pas employables.

puis juillet 1930, et elle se compare avec 45,521 tonnes en octobre dernier et 38,968 tonnes en novembre 1934. L'activité la plus grande de l'industrie du caoutchouc s'aperçoit aux importations considérables de caoutchouc brut qui, en novembre, se chiffrent par 9,832,033 lb., en regard de 1,819,433 lbs. en octobre et 3,513,457 lbs. en novembre 1934. Les importations de bauxite, la matière première de l'aluminium, ont atteint en octobre 208,964 cwt. ou deux fois le chiffre de novembre 1934 (100,466 cwt.).

"La valeur des permis de construire émis dans 58 villes au cours de novembre est de \$3,315,001, soit un gain de \$692,467 par rapport à novembre 1934. Pour les onze premiers mois de 1935, le total des permis de construction, qui est de \$43,846,688, l'emporte sur le chiffre de la même période pour les trois dernières années.

"Quant aux recettes fédérales pour les huit mois de l'exercice en cours, les recettes nettes de la douane et de l'accise — \$155,906,089 — sont en léger recul sur celles des huit mois correspondants de 1934, tandis que le rendement net de l'impôt sur le revenu est passé de \$52,233,245 à \$69,736,754.

"Les recettes ferroviaires brutes de novembre l'emportent de 8% sur novembre 1934. La navigation du Saint-Laurent pour le port de Montréal a cessé le 9 décembre après une saison assez fructueuse, surtout pour le mouvement des passagers.

"Les débits bancaires de novembre atteignent \$3,021,000,000, contre \$3,092,000,000 en novembre 1934. Les dépôts d'épargne dans les banques continuent d'augmenter, le dernier bilan accusant un gain de \$21,000,000 pour le mois d'octobre, et de près de \$100,000,000 depuis le 31 octobre 1934. En même temps il y a eu une forte augmentation des placements en valeur d'Etat, résultat naturel, lorsque les dépôts s'accroissent et que la demande de prêts commerciaux ne suit pas.

"Sur le marché des changes, la livre a joué entre 4.99¼ et 4.96½, et s'est tenue stable entre 4.97¾ et 4.98¼ pendant plusieurs jours. Le dollar américain...

(Suite en page 6)

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.

FLACON plat

Cette Réelle Saveur de Hollande

85¢

GIN 26 40 \$1.90 \$2.65 de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695 156 F

Annoncez dans le "Clairon" LISEZ LE "CLAIRON"

Venez vous récréer dans le...

JARDIN D'HIVER DU CANADA

PRIX D'ALLER ET RETOUR 1ère CLASSE

Billets à prix réduit pour VANCOUVER, VICTORIA et SEATTLE

Cette année, passez vos vacances d'hiver dans ce grand jardin qu'est la côte canadienne du Pacifique. Sous un climat enchanteur jouez au tennis et au golf, faites de l'auto, visitez des coins admirables.

Billets de première classe, à prix réduit, du 1er décembre au 15 février avec retour jusqu'au 30 avril 1936. Privilège d'arrêts. Prix spéciaux aux hôtels.

Informez-vous des taux réduits d'aller et retour et durée de validité des billets valables dans (a) wagons-lits-touristes et (b) wagons ordinaires.

ATTRACTION SPECIALE: Tournoi de Golf à Victoria du 17 au 22 février 1936.

Renseignez-vous auprès des agents du Pacifique Canadien

Faire ample usage d'éclairage électrique est une réelle économie

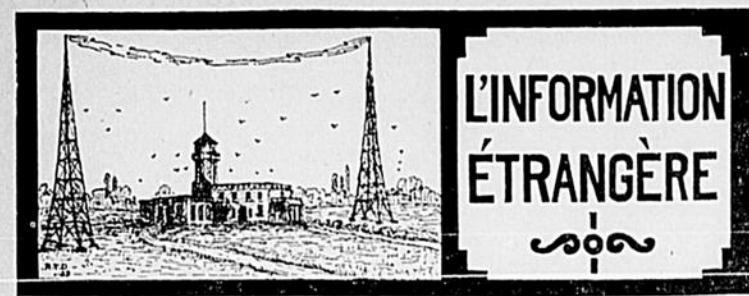
L'idée "éclairage" est la bonne idée



Les yeux n'ont pas de prix. Les yeux — et surtout les jeunes yeux — sont trop précieux pour leur faire courir des risques par un éclairage mauvais ou mal distribué. Et notamment, quand le courant électrique et les ampoules coûtent si peu. La soirée est le moment le plus gai de chaque jour quand la maison est bien éclairée. La fatigue des yeux y est inconnue. Laissez-nous vérifier ce qu'il vous faut d'éclairage, remplacer les vieilles ampoules et regarnir les douilles vides. Cousez, lisez, jouez au bridge avec confort. Ayez l'éclairage approprié.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

MAINTIEN DES PROFITS — ACTIF LIQUIDE DE 73% — AUGMENTATION DES DÉPÔTS.

Le compte rendu financier, de la Banque Provinciale du Canada, pour l'exercice révolu au 30 novembre, démontre que les profits se sont maintenus à peu près au même niveau qu'en 1935, mais qu'ils ont été plus élevés, de même qu'une augmentation appréciable des dépôts.

À la clôture de l'exercice écoulé, l'actif liquide s'élevait à \$32,634,084.41, ce qui équivaut à 73% des engagements de la Banque envers le public, contre un pourcentage de 70% l'an dernier et de 67% en 1933.

Les bénéfices nets au total de \$400,843.39, accusent une légère diminution sur ceux de l'exercice précédent, qui s'élevaient à \$417,366.00, et sur ceux de \$410,655.00 en 1933.

Les profits nets après dépréciation équivalant à \$6.50 par action comparée à \$6.89 en 1934.

En ajoutant les profits réalisés en 1935 au solde créditeur de \$285,740.83 apparaissant au compte Profits et Pertes de l'exercice précédent, le total est de \$686,584.22. À même cette somme ont été payés les dividendes, \$240,000.00, les impôts au montant de \$99,000.00, il a été pourvu à l'amortissement ordinaire des \$40,000.00 sur les immeubles, et l'on a porté \$50,000.00 au fonds contingent, ce qui laisse un solde créditeur de \$257,584.22 à reporter au compte Profits et Pertes.

Le grand total des dépôts se chiffrait au 30 novembre par \$40,640,614.55, somme qui représente un accroissement important au cours des deux dernières années dans les dépôts portant intérêt, et aussi dans les dépôts ne portant pas intérêt.

En 1934, l'augmentation avait été de \$1,200,000, alors que cette année les dépôts sont de \$4,000,000, plus élevés que l'année précédente, cet accroissement étant surtout marqué aux dépôts d'épargne, ce qui dénote que le public continue de pratiquer la plus stricte économie et maintient de plus grandes réserves liquides en banque.

Le rapport indique une contraction minime des prêts au commerce et à l'industrie, ainsi que des avances aux municipalités, et pour fins d'agriculture. La somme de ces prêts et escomptes courants forme un total de \$13,830,955.28. Les autres articles du bilan offrent peu de changement.

Le compte rendu de l'année dernière indiquait un montant d'avances obtenues en vertu de la Loi financière. Cet article ne paraît pas au bilan de 1935.

L'actif total est de \$49,746,719.77.

L'assemblée annuelle des actionnaires est convoquée pour le jeudi, 16 janvier prochain, et se tiendra au Siège Social de la Banque.

En Alberta, environ 873,600 acres, situés dans les cantons 1 à 8 et les Rangs 1 à 5 à l'Ouest du Quatrième Méridien, sont couverts par l'étude des sols, récemment conduite par le Comité consultatif sur la réhabilitation des fermes des prairies. On donne une attention spéciale dans cette étude aux sols qui se soulèvent aux vents.

Pour Aider votre Famille à Mieux MAÎTRISER les RHUMES



Quand le rhume vous menace...
Le Vicks Va-tro-nol
aide à éviter
nombre de rhumes

Si le rhume vous prend...
Le Vicks VapoRub
aide à enrayer
un rhume

Au moindre éternement, ou irritation du nez, vite! — quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine. Conçu spécialement pour le nez et la gorge, où la plupart des rhumes débent, le Va-tro-nol aide à éviter nombre de rhumes — et à se débarrasser des rhumes de cerveau dans leurs phases de début.

Suivez le Système Vicks pour Mieux Maîtriser les Rhumes

Un guide utile pour diminuer la fréquence et la durée des rhumes. Mis au point par les chimistes et les médecins de Vicks, soumis à des essais cliniques approfondis par des médecins praticiens — démontre également par l'emploi journalier par des millions de personnes. Chaque paquet de Vicks contient des explications détaillées sur ce système.

LE SYSTÈME VICKS pour mieux MAÎTRISER LES RHUMES

UNE ETUDE DE NOS RESERVES DE HOMARD

On entreprendrait sous la direction du Ministre des Pêcheries des recherches sur l'histoire naturelle et les habitudes du homard en vue de la conservation de ce crustacé.

Dans le cours de l'année, d'après ce qui a été projeté, les travailleurs scientifiques canadiens, à l'emploi de l'Office de Biologie du Canada, qui fonctionnent sous la direction du ministre des Pêcheries, entreprendront de nouvelles recherches sur l'histoire naturelle et les habitudes du homard, mais non à titre de simple curiosité.

L'objet de ces recherches sera de s'assurer par quel moyen il est possible de parer les procédés actuels appliqués à la sauvegarde de la pêcherie du homard.

Le homard vaut des millions de dollars par année au Canada. On le trouve dans les eaux des provinces maritimes et de Québec et la valeur marchande des prises annuelles de ce crustacé ne le cède en importance qu'à celle du saumon de la côte du Pacifique. Dans le domaine des pêches du Canada, la pêcherie de homard de la côte atlantique du Canada est de beaucoup la plus productive du globe. Dans ces conditions, il ressort nettement que la conservation des réserves de homard est de la plus grande importance pour ce pays, et c'est en vue de la sauvegarde de la pêcherie que divers règlements ont été adoptés par application de la Loi fédérale relative aux Pêcheries. Ces règlements sont présentement en vigueur mais de nouvelles connaissances sur l'histoire naturelle du homard sont devenues aujourd'hui nécessaires pour permettre de les rendre plus effectifs.

Les scientifiques canadiens, à l'emploi du gouvernement canadien ont déjà accompli d'utiles travaux en ce domaine mais un plan complet de recherches sur le homard n'a jamais été dressé. Or, par suite de certaines régressions qui se sont produites dans l'importance des prises en ces dernières années, il a été jugé opportun d'orienter les efforts en cette direction et c'est pourquoi lors d'une récente réunion de l'Office de Biologie marine, des mesures furent prises en vue de la mise en oeuvre de recherches de cette nature dans le cours de 1936. Si donc les crédits disponibles le permettent, deux scientifiques, versés en ce genre d'études, seront affectés à la conduite de recherches sur la pêcherie de homard et sur l'histoire naturelle de ce crustacé. Ces travailleurs parcourront les divers arrondissements de pêche du homard et seront autorisés à faire usage de tous les aménagements dont disposent les trois stations de recherches dirigées par l'Office dans les provinces maritimes, à savoir: la station de biologie de Saint-André, N.-B., la station expérimentale à Halifax, N.-E., et la station de Elsie, I. P.-E.

Au fur et à mesure de l'avancement de leurs travaux, le ministère recueillera donc inévitablement des faits et

données de la plus haute authenticité qui lui permettront de juger de l'intensité d'exploitation que peut supporter la pêcherie sans être mise en danger de dépeuplement, qui lui permettront aussi d'avoir recours, avec connaissance de cause, aux mesures de conservation les mieux appropriées aux conditions. L'investigation se révélera d'une réelle importance pour les pêcheurs de homard et les négociants en homard car si la pêcherie allait se dépeupler, nombreux seraient les pêcheurs dont les moyens d'existence disparaîtraient et nombreux aussi les négociants qui seraient forcés d'abandonner les affaires.

UN ACADIEN A L'HONNEUR

L'honorable Joseph E. Michaud, Conseiller du Roi par prérogative du Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick, qui fut assermenté comme Ministre des Pêcheries à la suite des récentes élections fédérales du Canada, est originaire de la province de Québec mais a passé presque toute sa vie au Nouveau-Brunswick où il s'est élevé au premier rang dans le domaine des affaires publiques bien qu'il soit encore relativement jeune. Il fut trois fois élu maire d'Edmundston et fut membre de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick à partir de 1917 jusqu'à ce qu'il démissionna pour se livrer à la politique fédérale en l'automne de 1933. Il fit partie de l'administration dirigée par l'hon. Walter E. Foster à titre de Ministre sans portefeuille en 1921. Puis lorsque le gouvernement Véniot succéda à l'administration Foster, M. Michaud continua à occuper un rang comme ministre. De 1922 à 1925, il fut membre de la Commission Hydro-Electrique du Nouveau-Brunswick. Lors de son départ de ses fonctions à l'Assemblée provinciale, l'honorable M. Michaud se présenta dans le comté fédéral de Madawaska-Restigouche lors de l'élection complémentaire qui eut lieu en octobre 1933 et il remporta cette circonscription par une grande majorité. Il remporta une nouvelle victoire dans la même circonscription lors des élections de 1935.

La profession de l'hon. M. Michaud est celle d'avocat mais soit comme avocat, soit comme représentant du peuple, soit comme ministre, il s'est toujours tenu en contact rapproché avec le commerce et l'industrie de sorte qu'il possède une vaste connaissance de nos problèmes économiques. Il reçut son instruction primaire par la fréquentation des écoles publiques d'Edmundston et de l'académie Saint-Basile pour les garçons. Ses études secondaires, il les fit au séminaire de Québec, affilié à l'université Laval, puis à l'université Saint-Dunstan, à Charlottetown, I. P.-E., et à l'école de Droit de Dalhousie, à Halifax. Il s'est vu décerner le degré de Bachelier en Arts par l'Université Laval et le degré de Bachelier en Lois par l'école de Droit de Dalhousie. L'hon. M. Michaud est marié et il est le père de neuf enfants.

LA PREVENTION DES ACCIDENTS

L'inventaire annuel est une coutume des plus sages.

Bientôt les industriels et les commerçants pourront faire le bilan de leurs affaires pour se rendre compte des profits ou des pertes qui ont été enregistrées au cours des derniers douze mois. C'est une coutume des plus sages que celle de faire ainsi l'inventaire annuel, car on peut alors établir les raisons qui ont concouru à notre perte ou à notre succès, et prendre les mesures pour améliorer la situation si nécessaire.

Avez-vous déjà considéré le mouvement de la prévention des accidents comme un actif que vous pouvez employer pour équilibrer les pertes encourues par des accidents? Le coût formidable des accidents grève chaque année l'industrie, et si l'on prend en considération le coût caché de l'accident, cette somme est plus que triplée. Il faut donc que l'on étudie au début de l'année les causes les plus fréquentes d'accidents, et que l'on s'efforce à y remédier par tous les moyens en notre pouvoir.

Tout d'abord, quelle est la plus importante de ces causes d'accidents? Le facteur humain. Depuis qu'a été intensifiée la propagande sécuritaire, les moyens mécaniques de protection sont employés partout où ils sont nécessaires, et la sécurité de l'individu ne dépend en général que de lui-même. Son éducation à la prudence s'impose donc fortement, et la direction de l'usine possède elle seule les moyens de la réaliser.

On doit pour ceci viser à obtenir une étroite collaboration entre le patron et son employé, collaboration qu'on ne peut obtenir dans de grands établissements qu'à l'aide du contre-maitre. Le contre-maitre est la clé du succès des relations entre le patron et son employé, car il est par sa position relié étroitement au travail de ses hommes, et peut exercer fortement son influence sur eux. De lui dépend donc en grande partie la réussite de toute campagne préventive dirigée contre l'imprudence individuelle, et lui, le premier, doit être persuadé de la nécessité de la prudence au travail. De cette façon il saura communiquer à ses hommes les habitudes de prudence qu'il posséderait lui-même, et ce bon exemple saura rapidement gagner les plus rebelles à votre éducation sécuritaire.

Au cours du mois de novembre 1935, les travaux du Laboratoire fédéral des plantes fourragères, à Saskatoon, ont porté principalement sur l'achat des provisions de semences, pour l'emploi dans les différents projets de développement des herbes qui doivent être entrepris au printemps de 1936, sous la Loi de la réhabilitation des fermes des prairies. Il existe une certaine quantité de graine d'agropyre à crête des catégories enregistrées et certifiées, mais à un prix relativement élevé. Il y a des provisions suffisantes de graines d'autres graminées et légumineuses.

PROGRAMMES DE RADIO-CANADA

Mlle DeLisle est de retour. — Conférences universitaires.

Mlle Violette DeLisle qui est de retour à Québec, donnera une série de concerts aux postes de T. S. F. de la Commission, à partir du mois prochain. Mlle DeLisle chantera des études de chant. La critique la considère comme l'une des plus intéressantes cantatrices du Canada français.

—Le professeur Jean Bruchési, de l'Université de Montréal, donnera une série de conférences à Radio-Canada, au cours de janvier et février. Le sujet dont parlera la conférencière à pour titre "La politique étrangère du Canada et les vedettes de la politique internationale". M. Bruchési succède ainsi à M. l'abbé Albert Tessier, à cette tribune universitaire.

Ces conférences seront données les jeudis, à 8 heures, et seront diffusées par les stations de T. S. F. de Radio-Canada dans la province de Québec.

LA FAMEUX LAC AMETHYST

Par la pisciculture, une nappe d'eau d'une grande beauté naturelle mais inhabitée a été transformée en un merveilleux lieu de pêche.

Antérieurement à 1932, tout pêcheur à la ligne qui s'aventurait jusqu'au lac Amethyst, sis dans le Parc National, en revenait sans avoir pris aucun poisson pour la bonne raison que cette nappe d'eau était alors inhabitée mais en 1935 les sportsifs y prirent des truites kamloops d'un poids de trois livres et demie et en capturèrent même un grand nombre.

La Nature, en effet, s'étant abstenue de peupler le lac Amethyst, on résolut en 1932 d'en tenter l'empoissonnement en y introduisant environ 50,000 alevins de truite kamloops. Un autre versement fut effectué dans le lac en 1933 puis un troisième en 1934. Tous les produits piscicoles, utilisés pour ces opérations, consistèrent d'alevins originaires de l'écluse de Jasper, exploitée pour le compte du service des Parcs Nationaux par le ministère fédéral des Pêcheries dont les pisciculteurs avaient dressé un plan en vue du peuplement du lac Amethyst.

Une fois les versements effectués, les jeunes poissons purent à leur aise s'accoutumer à leur nouvel habitat et croître en taille, aucune pêche n'ayant été permise dans le lac avant cet été. Aussi, ne vit-on de pêcheurs à la ligne au lac Amethyst que vers la mi-juillet mais entre cette date et la mi-août, il s'y est réalisé à peu près 300 livres de truite. Plus tard dans l'année, les mêmes succès furent signalés et comme question de fait, certains sportsifs de renom des Etats-Unis déclarèrent qu'ils n'avaient jamais fait nulle part ailleurs d'aussi fructueuse pêche à la truite.

ACTIF	
Espèces en caisse et en Banque	\$ 7,397,275.91
Obligations de Gouvernements, municipalités et autres	20,792,775.16
Prêts à demande sur nantissement de titres	4,264,033.34
Fonds de circulation	200,000.00
Actif immédiatement réalisable	\$ 32,654,084.41
Prêts et escomptes	13,830,955.28
Immeubles et créances hypothécaires, etc.	3,120,571.87
Engagements de clients sur acceptations et lettres de crédit	26,346.97
Autres actifs	114,761.24
	\$ 49,746,719.77
PASSIF	
Capital payé	\$ 4,000,000.00
Fonds de réserve	1,000,000.00
Dividendes déclarés	64,073.12
Balance au crédit du compte "Profits et Pertes"	257,584.22
	\$ 5,321,657.34
Dépôts (épargnes, comptes courants, correspondants, etc.)	40,640,614.55
Billets en circulation	3,755,322.50
Acceptations et lettres de crédit en cours	26,346.97
Autres passifs	2,778.41
	\$ 49,746,719.77

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI un assortiment complet de Broadcloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Tél. 276 Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

L'année prochaine, sans doute, le nombre des pêcheurs à la ligne au lac Amethyst sera plus considérable que celui de cette année. Cette nappe d'eau que personne jadis ne fréquentait deviendra un attrait tous les jours de plus en plus effectif.

LE SUPREME AMOUR

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 6

As ses côtés, Charles d'Arvicourt devina sa cause gagnée. Il limitait sur ce tranquille visage, demeuré par l'absence des soucis de la vie ou du cœur, plus jeune que son âge, l'impression favorable provoquée par son avertissement, et il présentait le triomphe tout proche. Un peu maladroïtement, impatient de savoir, il crut le moment venu d'exiger sa réponse.

—Alors, mon ami, c'est "oui"? Elle se dégagea, contrariée, de son étreinte.

—Pas encore; je vous ai dit que je ne céderais par sur le point qui nous sépare.

—C'est un ultimatum?

—Libre à vous de le juger ainsi.

—Alors, mademoiselle, il ne me reste plus qu'à vous présenter mes vœux.

Et, s'inclinant pour baisser les doigts que, surprise d'abord, puis interdite, lui tendait Mlle de Ponty, le comte d'Arvicourt sortit rapidement du grand salon trépidant.

On eût pu croire que ce départ précipité ressemblait à une fuite, et que tout était fini entre ces deux êtres qui venaient de se torturer à plaisir. Sabine le jugea ainsi, et mortelle angoisse. Elle se reprochait amèrement d'avoir blessé le père de Nany de si cruelle façon qu'il ne la reverrait jamais; elle se désola du sort éternel qu'il lui avait imposé à l'imposée sa volonté, et elle qui pleurerait rarement fondit en larmes.

Quant à Charles d'Arvicourt, un secret instinct l'avertissait qu'il avait agi sagement en ne demeurant

seulement entre toute la douceur. S'il était revenu près d'elle à ce moment, elle eût consenti à n'importe quelle concession pour ne plus se séparer de lui.

Elle qui s'était flattée de n'avoir jamais plié son esprit ou son cœur à la sujétion — elle disait même à l'esclavage — de l'amour, elle se sentait faiblir, devenir une pauvre petite chose sans volonté. Elle ne se reconnaissait plus elle-même.

Aussi, lorsque Beaudoin, rentrant vers dix heures, la vit ainsi, effondrée pitoyablement dans sa bergère, près de la fenêtre que l'ombre de la nuit couvrait, il eut tout de suite surpris et inquiet.

—Chère! à cette heure, sans lumière! Vous allez prendre froid.

Elle tourna vers lui son blanc visage, plein de trouble et d'angoisse. Le calme du soir, l'émotion du moment, l'incertitude aux confidences. Après tout, ce frère avait été son ami de tous les instants; elle l'avait toujours trouvé près d'elle au heures de doute ou de tristesse; il avait bien le droit de ne rien ignorer de sa souffrance.

—Ami, j'ai beaucoup de chagrin ce soir, avoua-t-elle.

L'officier de marine se rapprocha de sa sœur, lui prenant affectueusement la main, l'interrogea d'un ton plein d'intérêt:

—Si vous me disiez votre peine, Sabine, peut-être en serait-elle allégée.

—Mon frère, je crains bien de vous avoir commis tantôt une irréparable sottise.

—Comment cela? Vous agissez toujours avec tant de réflexion et de sagesse!

—Que viennent faire la sagesse et la réflexion lorsque le cœur seul est en jeu! Beaudoin, nous avons été si heureux ensemble que je me figurais que rien ne manquait à mon bonheur! Depuis quelques heures, je me rends compte qu'un amour partagé est le plus grand bien sur la terre, et hélas! j'ai cédé à je ne sais quel orgueillement entêté en repoussant, loin de moi, l'amour que l'on m'offrait...

—Le mal est-il sans remède?

—J'en ai peur. Vous êtes hom-

me, mon frère; à la femme que vous chériez mettait le don de soi à une condition inacceptable pour vous, que feriez-vous?

—Je m'éloignerais d'elle afin d'être délivré de la tentation, et je tâcherais d'oublier.

—C'est ce qu'il a fait.

—"Il"?... Je ne vous ai point demandé son nom. Il vous plaît sans doute de le taire?

—Non, car je ne pouvais qu'être flattée de son aveu. Vous le connaissez, d'ailleurs.

—Je le connais! A vrai dire, ma sœur, je vous en avais si peu disposé que je n'ai jamais supposé qu'un homme de notre entourage put vous faire la cour!

—Cette cour a été si discrète qu'il a fallu des années pour qu'elle se terminât par une déclaration. Au surplus, Beaudoin, vous admirez fort le comte d'Arvicourt...

—Serait-ce donc lui?

—C'est lui.

—Alors, ma chère, je ne comprends plus votre refus. Notre ami est, par excellence, l'époux rêvé. Combien de femmes envieraient la faveur dont vous êtes l'objet! Qui vous retient d'agréer la demande de Charles d'Arvicourt? N'est-il pas assez riche, assez noble, assez distingué, pour que vous soyez fière d'une telle alliance!

—Vanté que tout cela! Je l'eusse épousé s'il avait été laid, pauvre, obscur...

—Je vous arrête là! Cette affirmation n'est pas sincère, Sabine!

—Laissez-moi continuer: laid, pauvre, obscur, mais libre!

—Libre? Que signifie ce mot?

—Il a une fille, une fille qu'il adore, et pour laquelle je ne pourrais jamais devenir une vraie mère, car c'est une enfant terrible.

—Vous vous effrayez d'une responsabilité illusoire. Vous avez assez de tact, de douceur et d'habileté pour mater ce bébé récalcitrant.

—Elle n'est plus un bébé, car elle a l'âge de se marier. Je perdrais mon temps et ma patience à essayer de refaire son éducation qui a été déplorable. J'ai répondu à Charles que je voulais bien l'épouser, mais à condition...

—A quelle condition?

—Qu'il mît sa fille au couvent ou la mariât au plus vite pour nous débarrasser de sa présence.

—M. de Ponty qui, jusqu'ici, avait tenu le ménage de la main de sa sœur entre les siennes, la laissa retomber brusquement:

—Vous avez fait cela, Sabine? Oh! que c'est mal! Je comprends que votre amoureux se soit enfui devant une telle proposition.

Désolée, elle le considéra de ses grands yeux noyés de larmes:

—Alors... vous aussi vous me condamnez avec cette rigueur! Suis-je donc si coupable de vouloir placer ma sécurité personnelle au-dessus des caprices de cette enfant?

—Vous voulez dire votre egoïsme au-dessus du bonheur qui lui appartenait et que vous lui volez!

—Oh! Beaudoin, comme vous êtes sévère!

—Je suis juste, ma chère, laissez-moi vous le dire, car certaines vertus ont besoin d'être parfois mises en lumière. Je vous crois très orgueilleuse tous les deux; nous avons toujours considéré notre façon de penser et d'agir bien préférable à celle du commun des mortels, de là notre facilité à nous croire impeccables. Soyez bien assurée, ma chère sœur, que je suis très désintéressée en la question. Il me serait infiniment plus agréable de vous voir mener toujours la vie que nous avions choisie, et de ne point vous céder à ce mari qui, en vous prenant tout à lui, ne laissera plus guère de place à notre fraternelle intimité. J'aurais fait ce rêve de rester près de vous jusqu'à la dernière heure, mais, vous avez raison, il manquait une chose à votre épanouissement de femme, la première des choses: l'amour, et cet amour dont la force et l'attrait viennent de vous être révélés, vous main tendait pour le cueillir. Au moment de vous en emparer, un obstacle surgit, et vous voulez briser l'obstacle au lieu de l'écarter doucement ou de chercher à le surmonter en y mettant beaucoup de bonté et d'adresse... Je ne reconnais plus l'habile stratégie dont maintes fois vous avez fait preuve, et j'ajoute que je

ne vous approuve pas. Pourquoi voulez-vous détacher le père de l'enfant? A quel mobile obéissez-vous en exigeant un sacrifice qui ne fait honneur ni à celle qui l'impose ni à celui qui y consent. Vous étiez très fière de notre père, Sabine. Si, après la mort de notre mère, il s'était remarqué, et que l'on vous eût exilée au couvent, auriez-vous subi, sans protester, cette exécution?

Sabine, confuse, baissa la tête. Pourtant elle ne voulait pas avoir l'air de se rendre aussi vite à la justesse des arguments exposés par Beaudoin.

—Alors, si vous vous faites ainsi le défenseur de cette petite fille inconnue, continuez jusqu'au bout votre tâche de sauveur: épousez-la! suggéra-t-elle, non sans acrimoine.

Le marin sourit dans sa grande barbe soyeuse:

—Ce serait une solution, mais, ma chère, tout en vous niant sincèrement, je n'aurais pas le courage d'immoler sur l'autel de votre bonheur domestique mes goûts invétérés de célibat. Laissez l'enfant à son père, comme on dit dans les romans démodés. Charles d'Arvicourt a le cœur assez large pour vous y loger toutes les deux. Croyez-moi, avez un bon mouvement, écrivez à notre ami que vous êtes revenue à de meilleurs sentiments et que vous lui accordez votre main sans conditions.

Sabine reprit son air pensif:

—Voudrait-il encore de moi, maintenant! J'ai dû lui causer une telle déception! Un homme pardonne rarement à une femme de l'avoir repoussé.

—Vous m'avez l'air bien avertie en psychologie masculine...

—Mozquez-vous de moi! J'ai senti que Charles allait me détecter, et je crains son courroux. N'est-il pas préférable de le laisser se calmer, de temporiser... d'attendre, de lui-même, il revient à moi?

—Vous avez raison, et je reconnais là votre habileté sagesse, ma sœur.

—Ne la prônez pas trop! Déjà je ne m'analyse plus moi-même et je

suis effrayée du chemin qu'un sentiment, dont je n'eusse jamais soupçonné l'étendue, a fait en mon cœur. Aimer, c'est l'absorption d'un être tout entier par un autre être. C'est donc la diminution de notre libre arbitre, la division de notre personnalité, la fin de notre indépendance... Cependant, j'ai cru devoir prévenir M. d'Arvicourt que je n'étais pas du bois dont on fait les grandes amoureuses.

—Vous lui avez dit cela, Sabine?

—Comme je le pensais!

—Et quelle a été sa réponse à une telle révélation?

—Moi-même.

—Je crois bien que c'est lui qui était dans le vrai, conclut M. de Ponty.

Et, plus rêveur que jamais, il baissa le front de sa sœur en lui souhaitant le bonsoir.

(Suite au prochain numéro)

Il y a maintenant en fonctionnement en Saskatchewan et au Manitoba, 28 Sociétés d'amélioration agricole. Ce nombre comprend quatre Associations de culture en bandes, en Saskatchewan, qui ont été organisées avant l'inauguration du plan de district, sous la Loi de la réhabilitation des fermes des prairies, mais qui ont depuis été mises sous la Loi. Sur les 24 autres sociétés, cinq sont au Manitoba et 19 en Saskatchewan.

On estime que la valeur des principales récoltes des champs au Canada, en 1935, est de \$510,835,600. Ce chiffre est inférieur de \$38,581,000, soit 7 pour cent, à celui de 1934.

NOUVELLES
SPORTIVESLES SOUHAITS
DE L'INFATIGABLE

L'Infatigable prendra part au Carnaval à Québec le 26 janvier.

La saison des fêtes nous fournit l'occasion d'offrir à nos membres et amis de la raquette en plus de nos souhaits de Bonheur et de Santé, nos remerciements pour le bon encouragement qu'ils nous ont donné.

Le déploiement d'énergie et de travail rencontrera leur plus fidèle appui, pour assurer la survie du club L'Infatigable.

Il nous fait aujourd'hui plaisir d'ajouter les noms de nos bienfaiteurs "de nos amis des jeunes" les donateurs des traînes-sauvages pour la gloriole du club.

De même nous devons une mention spéciale à M. le maire Bouchard, à M. T. A. Fontaine, Conrad Sicotte, Lalime et Cadorette, P. E. Poirier, J. Jetté, U. Jutras, E. A. Bouchard. C'est un très beau geste de leur part. Au nom du président et des officiers du club nous leur disons notre plus cordial merci.

Les membres et amis du club pourront profiter de l'excursion de St-Hyacinthe à Québec, le 25 janvier. Nos gais lurons doivent se donner le mot d'ordre pour le carnaval, et le comité compte sur la coopération et l'esprit sportif qui animent tous les raquetteurs pour faire de cette excursion un vrai succès.

LE JEU DE HOCKEY

St-Guillemme a deux autres victoires.

Le St-Guillemme reste toujours invincible. Il vient de remporter sa quatrième victoire consécutive en gagnant contre le St-Louis, formé d'étoiles de la ligue de Drummondville, par le score de 5 à 2.

Le jour de Noël, le St-Guillemme infligea une humiliante défaite à l'Acton Shoe, par le score de 12 à 4.

Dimanche, le 5 janvier, nous recevrons les Castors. Le 6 janvier, le club "Jeunes Gens" de la ligue de St-Hyacinthe.

Tous ceux qui aimeraient à venir nous rencontrer ou à recevoir notre visite sont priés de communiquer avec Royal Vadeboncoeur, gérant, tél. 37 (Tous les soirs de 7 à 9 heures).

LA ROUTE D'HIVER

M. Paul Laframboise, de la compagnie St. Hyacinthe Transport, un citoyen avantageusement connu de notre ville, a de nouveau pris l'initiative d'un mouvement en vue de l'entretien, cet hiver, de la route qui va de Saint-Hyacinthe à Montréal.

M. Laframboise invite donc tous ceux qui peuvent retirer quelque bénéfice de l'entretien de cette route d'hiver à adresser leurs souscriptions soit au bureau de la St-Hyacinthe Hrsport soit à lui-même. Déjà une somme rondelette a été recueillie dimanche dernier à St-Damase, où les citoyens se sont empressés de souscrire généreusement à l'entretien de la route d'hiver.

Cela va sans dire que M. Laframboise et ses associés auront à leur disposition l'équipement le plus moderne et que le trafic cet hiver sur la route Saint-Hyacinthe-Montréal devrait être continu.

Abonnez-vous au "Clairon"

Contre la TOUX...
médicamentées avec
des ingrédients du
VICKS VAPORUB
PASTILLES VICKS

LE SALON ANTOINE

vous présente la sensationnelle nouvelle machine pour
PERMANENT A LA VAPEUR
MURLE

Révisite les cheveux, fait des ondulations et bouts très souples, shampoo à l'huile compris avec le permanent à un prix très raisonnable, (sécherie française), six opérateurs compétents et courtois à vous pour tout genre de coiffure.

SALON HYGIENIQUE ET BON SERVICE
RUE GIROUARD, SAINT-HYACINTHE, TEL. 524.
En face du Théâtre Corona

LA LIGUE DES
MANUFACTURES

Les résultats des dernières parties. — La cédule de l'année.

Voici les résultats des dernières parties de hockey jouées dans la Ligue des Manufactures:

Vendredi soir le 27 décembre Consolidated gagne contre Goodyear 2 à 1.
Alignement:
Consolidated. — Buts, W. Houle; défenses, A. Houle, J. Campbell; centre, M. Blanchard; ailes, Laureau, Fontaine; Subs.: Soly, Robert, Gosselin, B. Blanchard, Gladu, Picard, G. Blanchard.

Goodyear. — Buts, Gazeille; défenses, Bélanger, Gosselin; centre, Soly; ailes, E. Beauregard, Ricard; Subs.: Guertin, Gosselin, Gosselin, Provost.

1ère Période
Aucun Point
2ème Période
1—Goodyear: Soly
Beauregard 19
3ème Période
2—Consolidated: Fontaine 1
3—Consolidated: Lareau 12
Arbitre: F. Halley.

Dimanche le 29 décembre Gotham défait Goodyear 5 à 3 au Collège Sacré-Cœur.

Alignement:
Goodyear. — Buts, Gazeille, Défenses, Bélanger, Gosselin; Centre, Soly; ailes, E. Beauregard, Ricard; Subs.: Guertin, Gosselin, Provost, Harnois, Gauthier, Pineault, Robillard, Gosselin.

Gotham. — Buts, Desruisseaux; défenses, A. Rochefort, R. Beauregard; centre, P. Rochefort; ailes, Egan, Bertrand; Subs.: Dufréne, Hébert, Chabot, Morin, E. Morin, G. Blier, Desjardins, Poitras, Frappier.

1ère Période
1—Gotham: Rochefort, P. 1
2—Gotham: Hébert 12
2ème Période
3—Goodyear: Provost 9
4—Goodyear: Ricard 11
5—Gotham: R. Beauregard 16
6—Gotham: Bertrand 19 1/2
3ème Période
7—Goodyear: Harnois 7
8—Gotham: R. Beauregard 10
Lundi soir, 30 décembre les "Jeunes Gens" battent "Consolidated" par 4 à 3.

Alignement:
Consolidated. — Buts, W. Houle; défenses, A. Houle, Campbell; centre, M. Blanchard; ailes, Lareau, B. Blanchard; Subs.: G. Blanchard, Fontaine, Soly, Robert, Gosselin, Gladu, Picard.

Jeunes Gens. — Buts, St-Onge; défenses, St-Onge, St-Onge, P. A.; centre Guertin; ailes, Sénécal, Robert; Subs.: St-Jean, St-Onge L., Thérion, Bélanger, Dion.

1ère Période
1—J. G.: St-Roch 12
2—J. G.: Robert 13
3—Consolidated: Blanchard B. M. Blanchard 18
2ème Période
4—Consolidated: Lareau 12
3ème Période
5—J. G.: Robert 10
6—Consolidated: Gladu 12
Blanchard G. 12
7—J. G.: Sénécal 15
Arbitres: R. Girouard, H. Fournier.

Position des Clubs
G. P. P. C. Pts
J. Gens. 2 0 6 4 4
Gotham. 1 1 6 5 2
Consolidated 1 1 5 5 2
Goodyear 0 2 4 7 0

Prochaines parties: Ce soir Gotham vs Consolidated; Dimanche le 5, p. m. au Collège Sacré-Cœur, Goodyear vs Jeunes Gens; Lundi le 6, p. m. au Collège Sacré-Cœur, Consolidated vs Goodyear.

Voici la liste des joutes de la saison:

Janvier.—Vendredi 10: Jeunes Gens vs Consolidated; Samedi 11: Consolidated vs Gotham; Lundi 13: Gotham vs Goodyear; Vendredi 17: Jeunes Gens vs Gotham; Samedi 18: Goodyear vs Consolidated; Lundi 20: Goodyear vs Jeunes Gens; Vendredi 24 Consolidated vs Jeunes Gens; Samedi 25: Gotham vs Consolidated; Lundi 27: Gotham vs Goodyear; Vendredi 31: Gotham vs Jeunes Gens.

Février.—Samedi 1: Consolidated vs Goodyear; Lundi 3: Jeunes Gens vs Gotham; Vendredi 7: Goodyear vs Jeunes Gens; Samedi 8: Goodyear vs Gotham; Lundi 10: Jeunes Gens vs Consolidated; Vendredi 14: Jeunes Gens vs Goodyear; Samedi 15: Consolidated vs Gotham.

FIANCILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Yvette Perrault, fille de M. et Mme Aimé Perrault, de cette ville, avec M. Gaston Casavant, fils de M. et Mme Amédée Casavant, de St-Dominique.

—Vous venez de chez le dentiste, que vous a-t-il arraché ?
—Il m'a arraché une piastre.

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: L'Abbé Fr-X. COTE

Date	Max.	Min.	à 8 hrs à a.m.	Baromètre à a.m.	Pluie	Neige po.
26	11	-1	-1	29.92		0.5
27	13	-1	-1	29.80		
28	4	-17	-1	30.16		
29	4	-19	-12	30.55		
30	4	-18	-18	30.24		
31	23	21	0	30.42		
1	24	16	0	30.47		

Précipitation: neige: 0.05
Heures de soleil: 33.

REMARQUES:

Moyenne maximum: 12.1.

Moyenne minimum: 2.7.

Ouverture de la
saison de hockey

LE SAINT-HYACINTHE SE MESURERA DIMANCHE A UN FORT CLUB DE MONTRÉAL ET, MERCREDI SOIR PROCHAIN, AU MARIEVILLE.

A St-Hyacinthe, depuis plusieurs années, il y a toujours eu un club de hockey portant les couleurs de la ville. Il en est de même cette année et le club qui a été formé promet, aux dires de ses gérants, d'être très fort. Le fait est que ceux-ci n'ont rien épargné pour mettre sur la glace une équipe puissante.

Dimanche donc, le 5 janvier, à la patinoire de la rue Laframboise, dans le Quartier 3, aura lieu l'ouverture officielle du hockey dans notre ville. La joute commencera à 2.30 heures de l'après-midi, alors que le St-Hyacinthe se mesurera au "Beauvillage Tavern" de Montréal.

Ce club de la métropole compte plusieurs étoiles dans ses rangs, car il est formé de membres de la ligue junior qui joue ses parties au Forum les lundi et vendredi de chaque semaine.

C'est dire que les directeurs du club local n'ont rien négligé pour donner du beau hockey à notre population. Parmi les joueurs de Montréal qu'on verra évoluer sur la glace contre le St-Hyacinthe, on remarque les noms de Rickett, Bonin et Rivest, du club Verdun; Albert, Raymond et Laurier, du Royal Jr; Roy du Delorimier, de la Ligue Mont-Royal; Jean Armand, frère du populaire Paul Armand, du Verdun Sr et autres étoiles.

Mercredi soir prochain, le 8 janvier, le Saint-Hyacinthe se mesurera au club de Marieville sur la patinoire du Quartier 3. Le Saint-Hyacinthe a déjà remporté une victoire sur le Marieville, il y a quelques jours, le battant sur sa propre glace par le score de 4 à 2.

C'est dire que le Marieville viendra se mesurer au club local avec l'intention bien arrêtée de remporter une victoire et on peut être assuré que la joute sera contestée.

Le club St-Hyacinthe ne demeurera pas de prix d'entrée pour les parties de hockey, mais on invite la population à acheter le "Score Card", afin que le club local puisse au moins défrayer ainsi une partie de ses dépenses.

Donc en foule à la patinoire du Quartier 3 dimanche après-midi et mercredi soir prochains.

FEU LOUIS MORISSETTE

A Saint-Hyacinthe, le 30 décembre dernier, au No 49 de la rue Notre-Dame, est décédé M. Louis Morissette, à l'âge de 48 ans.

Le défunt laisse dans le deuil: son épouse, née Régina Dulude; deux fils, Lionel et Léo; cinq filles, Mme Joseph Lussier (Marie-Jeanne), Mlles Olivette, Rolande, Florence et Mariette; une sœur, Mme Wilfrid Tanguay (Marie-Louise Morissette).

Les funérailles de M. Morissette ont eu lieu hier matin, à neuf heures, à l'église Notre-Dame du Rosaire, sous la direction de la maison V. J. Mongeau, Ltée.

La levée du corps a été faite par le R. Père A. M. Bégin, O. P., qui a aussi chanté le service.

Les porteurs étaient MM. Joseph Pichet, Joseph Morissette, Joseph Berthiaume et J. Audet.

Conduisaient le deuil: ses fils, Lionel et Léo; son beau-frère, Pierre Dulude; ses beaux-frères, Wilfrid Dulude, Joseph Dulude et Pierre Dulude; Lauria Millier, Alphonse Fredette, George Lalime, Joseph Lussier, M. Maranda, M. Héroux, M. Laliberté, M. Harnois et nombre d'autres.

LE CONCOURS
"LA TARENTULE"

Le concours de "La Tarentule" a pris fin avec l'année 1935. Comme on devait s'y attendre ce ne fut pas un succès.

Sur un nombre total de 200 volumes placés chez les libraires et les marchands de journaux il en manquait exactement huit au recensement final. Le chiffre mérite d'être retenu. En ajoutant ces huit volumes aux quelques dix autres qui furent vendus par voie de sollicitation on arrive à un grand total de 18 volumes, déduction faite de ceux qui furent vendus avant le concours.

Décidément notre population n'aime pas la lecture des pièces de théâtre et elle l'a démontrée clairement.

Certaines personnes ont prétendu qu'un roman se vend beaucoup plus facilement. C'est possible mais une chose certaine c'est que nous connaissons de nombreux romanciers qui n'ont pas eu à se réjouir de leurs expériences en ce sens.

Les canadiens en général ne sont pas friands de lecture. Le temps semble manquer à tous de se recueillir quelques moments pour goûter la lecture d'un roman, d'un livre de science, voire même d'un bouquin traitant des divers métiers et susceptibles de perfectionner ceux qui ont besoin d'en connaître davantage, dans leur meilleur intérêt.

Enfin il faut se conformer à la mentalité, c'est encore le meilleur parti à prendre et l'auteur est le premier à le comprendre. Il tient cependant à remercier chaleureusement tous ceux qui ont tenu à l'encourager jusqu'à présent.

Pour revenir au concours disons que le mot à compléter était TEKAKSITA. Ce nom fut choisi dans le Catalogue de la Bibliothèque de la Législature de la Province de Québec. Comme ce nom comportait un 8 en lieu et place du sixième trait, c'est la raison pour laquelle il était spécifié qu'une partie importante de ce nom se trouvait bien en vue en page 8 du volume. Il s'agissait tout simplement du folio lui-même.

Ce nom s'écrit de diverses façons et si le nom de Catherine TekakSita est populaire, malin est celui qui peut dire exactement de quelle manière il doit s'écrire. Enfin l'auteur du volume intitulé Vie de Catherine TekakSita l'a écrit de cette façon et c'est celui-ci qui fut choisi.

Des 12 réponses qui furent reçues aucune n'était juste.

UN ANCIEN DE
NOTRE SÉMINAIRE

Mort à Montréal du Dr P. P. McCormick.

Une lettre de Montréal nous apprend la mort subite du Dr P. P. McCormick, ancien médecin examinateur de la Commission Athlétique de Montréal, à l'âge de 65 ans.

Le Dr McCormick avait fait ses études au Gesù et au séminaire de Saint-Hyacinthe, puis il étudia la médecine à l'université Laval de Québec. Pendant onze ans il s'occupa de l'examen des athlètes de la Commission Athlétique.

Les funérailles du Dr McCormick ont eu lieu dans la métropole samedi dernier, à l'église St. Anthony, avec sépulture au cimetière de la Côte des Neiges.

La cliente. — Pouvez-vous me garantir que je serai satisfaite ?
Le photographe. — Je ne puis garantir que la ressemblance.

RETRAITE FERMÉE

Une retraite sera prêchée au Patronage des jeunes filles du 24 au 27 janvier. Pour tous renseignements s'adresser à l'organisatrice Mlle Benoite Bonin, Tél. 535.

ST-JEAN BAPTISTE

Voici le rapport du résultat des concours au programme des études du couvent de St-Jean Baptiste:

9e année, 1ère, Eliane Vincelette; 8e, Hermance Hébert; 7e, M. Thérèse St-Jean; 6e, Thérèse Lemoine; 5e, Thérèse Roy; 4e, M. L. Bellemare; 3e, Thérèse Geoffroy; 2e, Rhéa Turcotte; 1ère, Pauline Lemoine; Cours préparatoire, Colette Cadieux — Cours anglais: 8e Grade, Joséphine Ouellet, Hermance Hébert; 5e Grade, Thérèse Lemoine, 5e Grade, Thérèse Roy; 3e Grade, M. Lys Bellemare; 2e Grade, Angéline Lussier. — Externat du village: 5e année, Louisa Vincelette; 4e année, Antonin Roy; 3e, Maxime Hamel; 2e, Jean Paul Vincelette; 1ère, L. Guertin; Cours préparatoire, Roland Laroque. — Cours anglais, 5e Grade, Jean René Hamel; 3e Grade, Antonin Roy.

ST-DAMASE

La messe de minuit a été célébrée avec piété et recueillement dans notre paroisse. M. l'abbé C. A. Guillet officiait. Le chœur de chant se composait des Dames et Jeunes Filles de la paroisse, sous la direction de M. le notaire Lionel Cordeau. Une messe en chant grégorien "Fons Bonitatis" fut exécutée avec succès. Mlle Yvonne Boutin chanta le Minuit Chrétien et Mme Léo Traversy l'Adeste Fideles. Aus messes de l'aurore et du jour, les messieurs chantèrent les anciens, mais toujours beaux cantiques de Noël.

On remarquait à la messe de minuit, M. et Mme L. Pontbriand et leurs fillettes, Denise et Diane de St-Hyacinthe, Mlle Thérèse Beauregard de Montréal, M. Germain Beauregard de Montréal, Mlle Jeanne Blain et sa mère d'Holyoke.

Ont aussi passé Noël parmi nous en visite chez Mlle Anna Lamothe qui était alors gravement malade. Elle prend du mieux depuis et nous lui souhaitons un rétablissement complet.

M. Charles Homère Lussier est décédé dimanche midi à l'âge de 53 ans.

Le service funèbre a été chanté mardi en l'église paroissiale par son frère le Rév. Père Barthélémy Lussier, O. M. I.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Jodoin, Aurèle Leroux, Emile Desnoyers, Louis Ménard, Alphonse Brodeur et O. Authier de St-Césaire. Le deuil était conduit par ses deux frères Ernest et Hermas Lussier.

Nos sincères sympathies à la famille.

L'INDUSTRIE DU RAYON

Comme cela est bien connu l'Italie occupe pour la production du Rayon la troisième place en ce qui regarde la production mondiale, venant immédiatement après les Etats-Unis et le Japon.

Une enquête faite à ce sujet, a démontré clairement que, même si les sanctions avaient été rigoureusement appliquées, l'industrie du Rayon peut rester parfaitement tranquille. La production du Rayon en Italie est alimentée en grande partie par l'importation de cellulose du Canada, auquel suivent la Suède, la Norvège, la Finlande, la Lettonie et la Hollande. Or, pour le Canada l'Italie représente le meilleur client, parce que les autres pays, grands producteurs des Etats-Unis et le Japon, ont une industrie autonome. Il s'ensuit que la suppression de l'exportation de cellulose du Canada en Italie constituerait, pour le pays exportateur, une perte incalculable.

De son côté l'Italie, si cela devenait nécessaire, serait en mesure de pouvoir se procurer elle-même de cellulose en Allemagne. L'Italie elle-même pourrait fabriquer la cellulose pour Rayon en s'appropriant de bois adapté en Autriche et en Yougoslavie. Ainsi la prohibition d'exportation de la cellulose du Canada et des pays baltiques en Italie ne pourrait troubler la production que jusqu'à ce que l'Italie se soit équipée pour produire elle-même la cellulose.

L'industrie italienne du Rayon non seulement ne sera pas sensiblement endommagée par l'application des sanctions, mais pourra, au contraire, y

Cartes d'Affaires

VOS PLANCHERS...

nécessitent-ils des travaux de sablage pour avoir une belle apparence. Je possède une machine moderne pour les remettre à neuf.

Confiez-moi ce travail pour avoir satisfaction.

E. A. GENDRON
244 Cascades
Saint-Hyacinthe

J.N.O.

Tél. 277

Dr J. E. Beaudry

Médecin Vétérinaire

Ancienne place du

Dr J. A. W. Gatién

87 Saint-Antoine

Saint-Hyacinthe

J.N.O.

Tél. 775

Soir 918

J. E. St-Onge

Entrep.-Electricien

248 Cascades

Saint-Hyacinthe

J.N.O.

Tél. 1721

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

Expert-Comptable licencié et agréé

(Chartered accountant)

Consultations pratiques en

matières Commerciales et

Financières.

425, avenue Viger, Montréal.

17 Janv. 35

Tél. 1721

J.-P. JODOIN

Assurances générales

55 rue ST-FRANÇOIS

ST-HYACINTHE

J.N.O.

Tél. 1721

Remèdes de Mme Summers

(Vanderhoof Cie Ltée)

Mesdames, pourquoi souffrir si longtemps quand vous pouvez éviter ces souffrances en prenant les remèdes de Mme Summers, pour toutes les maladies féminines, commencement de tumeur ou cancer, etc.

Tonique reconstituant pour hommes ou femmes par les Produits Choisiré Eng. Ne tardez plus, venez ou écrivez à la première représentante, Mme N. B. NUCKLE, maintenant domiciliée au No. 49, rue Ste-Hélène, au 2ième étage, St-Hyacinthe, Qué.

VENTE PAR LE SHERIFF

Cour Supérieure, District de St-Hyacinthe, No. 2962. — T. ARCHIBALD WARD, Demandeur; contre WELLINGTON WARD, Défendeur.

La moitié indivisée d'une terre située au village de Richelieu, et composée d'un terrain d'un arpent et demi de large sur trente arpents de longueur, étant la moitié sud du lot No. 85, et une partie du lot No. 57-A du cadastre officiel du village de Richelieu, avec maison et autres bâtiments; à distraire de ces lots les parties appartenant à Joseph Ward. Pour être vendu à la porte de l'église du village de Richelieu, MARDI, le 21 JANVIER prochain, (1936), à 10.30 hrs, A. M.

Saint-Hyacinthe, 2 janvier 1936.

JOS. L. CORMIER, Sheriff.

SHERIFF'S SALE

Superior Court, District of St-Hyacinthe, No. 2962. T. ARCHIBALD WARD, Plaintiff; against WELLINGTON WARD, Defendant.

The undivided half of a land situated in the village of Richelieu and composed of a piece of ground containing one arpent and a half in width by thirty arpents in depth, being the south half of lot No. 85 and a part of lot No. 57-A on the official cadastre of the village of Richelieu, with a house and other buildings thereon erected; to be deducted of those lots the parts belonging to JOSEPH WARD. To be sold at the church door of the village of RICHIEU, TUESDAY, on the 21st day of JANUARY, next (1936), at 10.30 in the forenoon.

Saint-Hyacinthe, January 2nd 1936.

JOS. L. CORMIER, Sheriff.

Prix Réduits

pour les

ROIS, le 6 janvier

Entre les stations de

QUEBEC et ONTARIO

OTTAWA WALTHAM DE BEAUEU

LA REINE MANIWAKI COTEAU

et à l'EST

PRIX DU PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER ET RETOUR

Valable pour aller sur n'importe quel train à partir de midi, vendredi, 3 janv., jusqu'à 2.00 p. m., lun., 6 janvier, 1936. RETOUR: valable pour partir pas plus tard que minuit, mardi, 7 janvier, 1936.

PRIX RÉDUITS MINIMUMS: Adultes — 50cts; Enfants — 25cts

Renseignements supplémentaires de tout agent.

Pacifique Canadien

VETEMENTS FAITS SUR MESURE

Une grande firme de commerce qui se spécialise dans les vêtements demande des agents. On fournit de très beaux échantillons. De préférence des hommes qui ont des connaissances pratiques et une clientèle établie.

LA DIPHTÉRIE ENNEMIE DE TOUT LE MONDE

Par John L. Rice, M.D., commissaire du Service d'Hygiène de la ville de New-York.

La diphtérie ne tient compte ni de la race, ni des croyances religieuses, ni de la couleur ou de la nationalité. De nombreux parents nés à l'étranger, semblent ne pas vouloir suivre les avis du Commissaire de l'Hygiène quand il leur demande de se servir des nouvelles méthodes employées pour prévenir ou combattre la maladie, méthodes offertes par les maîtres en science médicale. Plusieurs de ces méthodes n'étaient pas connues dans les pays d'où sont venus ces parents, et voilà la raison qui les rend sceptiques. Ils ne savent pas encore que ces nouvelles méthodes sont une sauvegarde pour la santé de leurs enfants.

L'immunisation contre la diphtérie est une des récentes victoires remportées contre les maladies. L'anatoxine empêche la diphtérie de se produire. La moyenne des décès qui se chiffraient à 750 par an au cours des 10 années antérieures à 1929, a été réduite à 90 en 1935. Il s'agit ici des décès par diphtérie exclusivement. Pas un enfant ne devrait mourir de la diphtérie; pas un ne devrait avoir cette maladie.

L'anatoxine ne tient pas compte, elle non plus, de race, de croyances religieuses, de couleur ou de nationalité. Elle immunisera aussi bien les enfants des parents italiens, espagnols, français ou canadiens-français, grecs, russes, etc., que les enfants de langue anglaise. Le traitement est à la fois inoffensif et efficace.

La diphtérie menace tous les enfants quelle que soit la nationalité à laquelle ils appartiennent. Les mères prudentes verront donc à ce que leurs enfants soient protégés contre la diphtérie. Chaque enfant devrait être vacciné à l'âge de neuf mois; et les enfants au-dessous de six ans qui n'ont pas été vaccinés, devraient l'être sans retard. Six ou huit semaines après l'injection, l'enfant est protégé. Voyez votre médecin aujourd'hui à ce sujet. Peut-être que demain il sera trop tard.

RENSEIGNEMENTS AUX JEUNES CULTIVATEURS

Comment combattre les parasites des chevaux.

Il est tout aussi nécessaire que jamais pour les jeunes cultivateurs d'apprendre tout ce qu'ils peuvent au sujet du soin des chevaux. Les parasites des chevaux et les maladies qu'ils causent offrent toujours beaucoup d'importance. Les jeunes animaux en particulier sont plus sensibles et moins résistants que les animaux adultes aux ravages de ces fléaux; ils peuvent même en être affectés permanentement, si l'on ne fait rien pour leur venir en aide, avant qu'ils arrivent à l'âge où ils peuvent rendre des services utiles. Dans un bulletin sur les "Parasites des chevaux" publié par le Ministère de l'Agriculture, le Docteur A. E. Camron, inspecteur vétérinaire en chef de la Division de l'Hygiène des animaux, dit qu'il existe au Canada toute une variété de parasites externes et internes et que d'autres peuvent s'introduire; l'éleveur de chevaux doit donc être constamment sur ses gardes pour prévenir les dégâts sérieux qui peuvent résulter d'une invasion de ces fléaux.

La nourriture et l'eau contaminées sont aussi une grande cause de maladie. Les écuries devraient être débarrassées de leur fumier aussi souvent que possible. A peu près tous les organes et tous les tissus du cheval peuvent être envahis par des parasites adultes ou leurs larves, et les moyens de combattre les ravages de ces fléaux sont décrits tout au long dans le bulletin en question.



A ceux qui souffrent de maux de tête

Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement la circulaire incluse dans chaque boîte.

Pour soulager les douleurs périodiques, migraines, mal de dents, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.

ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

LES INITIATIVES PRATIQUES DES FERMES EXPERIMENTALES

COMMENT LES STATIONS DE DÉMONSTRATION VIENNENT EN AIDE À L'AGRICULTURE. — PROBLÈMES QUI AFFECTENT LES RÉCOLTES.

PIONNIÈRE DE LA LEGISLATION OUVRIÈRE

(Suite de la page 1)

doter l'industrie d'un système d'organisation et de contrôle bien équilibré. La direction de l'industrie est laissée à l'industrie elle-même, mais cette direction s'exerce d'après les règlements collectifs administrés par des organismes relevant de l'industrie sous la surveillance du lieutenant-gouverneur en son conseil, par l'intermédiaire du ministre du Travail. Remarquons, cependant, que l'Etat, fidèle à un excellent principe libéral, reste dans son rôle de surveillance et de protection. Le gouvernement ne fait que reconnaître les conventions collectives comme légalement obligatoires pour toute une industrie et laisse les mesures punitives aux soins des parties intéressées, grâce aux Comités mixtes. Mais le Comité mixte, quel est-il et quels sont ses pouvoirs? Voici. Le Comité mixte, dans une industrie, se gouverne lui-même, sa fonction principale est de donner effet aux conventions collectives et d'appliquer les principes qu'elles représentent dans l'industrie. Par ses délégués, il a le droit de vérifier les taux de salaire et la durée du travail chez les employeurs visés par la convention collective rendue obligatoire; de prélever sur les employeurs et les employés les sommes nécessaires à la mise en vigueur du contrat collectif obligatoire; de former un bureau d'examinateurs chargés de déterminer les qualifications des ouvriers et des apprentis, d'adopter un règlement pour sa régie interne, l'administration des fonds et pour l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés par le contrat collectif de travail. Somme toute, le Comité mixte de chaque industrie constitue une véritable corporation ordinaire.

L'AMERTUNE DE CHAPLIN

Charlie Chaplin est un des rares artistes de Hollywood qui a une sainte horreur de s'afficher et de mener la vie des boîtes de nuit ou d'organiser des orgies. Il se plaît dans la compagnie de quelques amis sincères et la il donne libre cours à son brillant esprit et Dieu sait s'il est profond, car il est si sensible à tout. Un jour il a exprimé son opinion sur la vie, dans une conversation avec son grand ami, Konrad Bercovici, et devant lui il a montré son âme à nu: "J'aime la solitude, lui a-t-il dit. Les fonctions mondaines m'ennuient. Le petit bonhomme sur l'écran aime la société, n'est-ce pas? Il recherche la compagnie. Personne semble le désirer. C'est pourquoi le public rit, de ses tentatives à se mélanger au reste du monde. Moi je ne tente même pas.

"Qu'est-ce que j'ai de la vie? Oui, la célébrité. Qu'est-ce que j'ai fait de ma vie? J'ai obtenu la plupart des choses que j'ai désirées et après j'ai vu que je n'aurais jamais dû les désirer. Je ne suis pas un gourmet, je ne peux pas boire et je ne fume pas. Je ne suis pas joueur. Un télescope, des livres quelques amis — très peu — et je suis heureux."

Chaplin est un poète et un grand sage.

LES FRUITS DE CHEZ-NOUS

Les recettes suivantes préparées par la Division des Fruits, Ministère fédéral de l'Agriculture, sont extraites du bulletin du Ministère intitulé "Pommes cultivées au Canada".

Tarte aux pommes russe. — Faire cuire huit grosses pommes canadiennes acides, les faire passer par une passoire, refroidir, ajouter ¾ de tasse de sucre et les blancs de cinq œufs battus en neige ferme avec quelques grains de sel. Battre le mélange jusqu'à ce qu'il soit très léger et blanc, et faire cuire environ 20 minutes dans un plat à pudding beurré. Servir chaud avec de la crème et du sucre.

Tarte aux pommes de la mère. — Remplir l'espace entre les croûtes avec des pommes canadiennes, couper en minces tranches et arrondir la couche de tranches de façon à

De toutes les initiatives pratiques des Fermes expérimentales fédérales, une des plus importantes est celle des Stations de démonstration, par lesquelles on se tient constamment au courant des problèmes des cultivateurs. Ce contact couvre les opérations pratiques quotidiennes dans la production des récoltes et des bestiaux, la fertilité du sol, les modes de culture, l'essai des récoltes et des variétés que l'on juge être les meilleures pour la terre en question, la conservation et l'emploi du fumier de ferme et des engrais chimiques, l'atténuation des récoltes, la division et la direction de la ferme, les frais de production, et les données météorologiques, pour voir comment la température du district affecte les récoltes.

Ce contact personnel est encore agrandi par l'attention que donnent l'exploitant de la Station et le représentant des Fermes expérimentales aux jardins potagers, aux fleurs, aux vergers d'essai, à la fabrication de conserves à la maison, aux bâtiments de la ferme, et à l'amélioration des abords de la ferme en général. En fait les Stations de démonstration sont de vraies fermes, exploitées par leurs propriétaires, et qui servent en même temps d'organisations de groupement et de recherches, dans toutes les provinces du Canada.

Le Ministère de l'Agriculture n'achète pas la terre de ces stations; elle est cultivée sous une entente coopérative entre un cultivateur éclairé et intéressé et les Fermes expérimentales. En considération d'un loyer annuel, ce cultivateur entreprend de fournir la main-d'œuvre et le matériel nécessaire pour conduire les travaux sous la direction d'un surveillant. Généralement situées à une distance considérable des fermes expérimentales, ces Stations sont réellement des postes avancés par lesquels on se procure des renseignements et d'où l'on dissimule les résultats des essais et des données expérimentales.

En 1935, il a été conduit au total 105 projets actifs sur les problèmes de l'agriculture sur les 184 Stations de démonstration qui fonctionnent dans les différentes provinces. A certaines de ces stations, les travaux portent sur des problèmes spécifiques locaux qui affectent les récoltes; il y a par exemple les recherches sur les framboisiers conduites à Mission, C. B.; les essais de culture de l'atoca, à Port Mouton, N. E.; les recherches sur les sols brûlés, à Radville, Sask.; la remise en culture des sols tourbeux, à Caledonia Springs, Ont.; les engrais nécessaires aux sols gris, à Chedderville, Alberta; et les nombreux problèmes de production que touchent les fermes pratiques sont appelées à résoudre.

faire une tarte bien pleine. Ajouter deux ou trois cuillerées à table d'eau, faire cuire à four lent. Une fois cuit couper autour de la tarte entre les deux croûtes avec un couteau bien aiguisé en soulevant soigneusement la croûte supérieure une demi-tasse de sucre, quelques grains de sel, une cuillerée à table de beurre et un peu de muscade; mélanger parfaitement et épandre également par-dessus la croûte. Remplacer la croûte supérieure en la pressant pour rencontrer les pommes si c'est nécessaire et saupoudrez par-dessus du sucre en poudre. Une fois légèrement refroidi, servir avec de la crème et du sucre.

Tarte aux pommes anglaise. — Beurrer un plat d'agate plus profond qu'une assiette à tarte; remplir le plat avec des pommes canadiennes coupées en tranches. Saupoudrez avec une tasse de sucre, une demi-cuillerée à thé de sel, un peu de muscade ou de cannelle, ajouter deux cuillerées à table de beurre en petits morceaux et trois cuillerées à table d'eau froide. Recouvrir de pâtisserie et faire cuire 40 minutes. Servir avec de la crème.

— Tu as l'air fatigué!
— Oui, c'est dur de passer des grandes journées à monter des charges de briques au troisième étage.
— Fais-tu ce métier-là depuis longtemps?
— Je commence demain.

LA PISCICULTURE EN EAU DOUCE

UNE CONFÉRENCE OÙ L'ON DISCUTERA LES PROCÉDÉS PISCICOLES LES PLUS PROPRES À CONSERVER LES RÉSERVES DE PÊCHE À LA LIGNE ET DE PÊCHE MARCHANDE.

Vu l'importance qu'il y a de conserver et d'accroître les peuplements lacustres et fluviaux de poissons sportifs et marchands au Canada, des scientifiques de pêche, des fonctionnaires publics tant fédéraux que provinciaux et des représentants des divers offices touristiques du Canada et d'autres organismes intéressés se sont réunis à Ottawa le 3 janvier pour conférer sur les questions que suscite la pratique de la pisciculture en eau douce. L'efficacité de procédés appropriés d'aquiculture a été incontestablement démontrée au Canada mais l'exercice d'un pareil art donne naissance à des problèmes aussi diversifiés que compliqués. On s'attend à ce que la réunion d'Ottawa contribue non seulement à la solution de certains de ces problèmes mais aussi à l'élaboration de plans de travaux réalisables.

Les bases de cette conférence furent jetées il y a quelque temps à une réunion composée de M. W. A. Found, sous-ministre du département fédéral des Pêcheries, de M. A. T. Cameron, président de l'Office de Biologie marine du Canada et du Major Général A. G. L. McNaughton, président du Conseil National des Recherches. Au cours de délibérations antérieures auxquelles avaient pris part un certain nombre de personnes intéressées aux réserves de pêche de quelques-unes des provinces continentales, on avait fait ressortir les avantages qui ne manqueraient pas de découler de la conférence projetée. Les dirigeants de l'Office de Biologie et du Conseil National des Recherches s'occupent présentement de l'organisation de la conférence qui aura lieu en janvier.

Le Major Général McNaughton et d'autres membres du Conseil des recherches assisteront aux séances de cette conférence.

DES COLONS S'EN VONT...

Cela devient un peu banal que d'attirer l'attention sur le départ d'un groupe de familles allant s'établir sur des terres nouvelles.

Depuis trois siècles que nous faisons de la colonisation, il est parti, comme cela, de temps à autre — d'une façon plus ou moins mal organisée — des familles qui sont allées mettre en valeur un coin de notre pays.

Généralement, ces familles furent négligées, méprisées... quand elles ne venaient pas de l'étranger, en partie, à nos frais.

Lentement, très lentement, trop lentement, cette mentalité change.

Nous rencontrons aujourd'hui des gens qui pensent que ceux qui vont défricher une terre nouvelle, qui vont organiser une petite patrie... pour que la grande patrie soit plus prospère, plus forte, pour que l'église ait une paroisse de plus, que ceux-là ont le droit d'être considérés comme l'ordinaire des êtres humains.

C'est un progrès.

Il est le fait du petit nombre. Parmi ces derniers, nous pouvons citer un modeste fonctionnaire du chemin de fer National, M. Germain, agent de gare, à La Tuque.

Quand une famille s'en va à quelques centaines de milles et que ces gens n'ont pas l'habitude du voyage, c'est toute une affaire que d'organiser ce départ.

Ce sont les certificats de colons pour les effets à expédier et pour les billets à acheter; c'est le ménage à emballer, à rendre à la gare pour le chargement sur le wagon qui doit partir bientôt, puis c'est le transport de la famille jusqu'à la gare. Et que d'autres soucis pour l'homme qui n'a pas l'habitude de ces départs! Et quand l'homme est parti...

Quand le départ est difficile, quand la famille a toutes sortes de misères, quand elle se sent isolée, dédaignée, son moral s'en ressent et son courage est moins fort pour affronter les difficultés à venir.

A La Tuque, il n'en est pas de même. M. Germain, secondé en cela par le maire, M. Jourd'hui, (dont le frère est rendu au canton Rousseau, en Abitibi, depuis l'été dernier) a vu à tout, à tout prévu, à tout organisé si bien que tous les partants trouvent que ce n'est

rien que de partir pour un aussi long trajet. Le train ne passe à La Tuque que vers une heure du matin. Mais dès dix heures, la gare est remplie de femmes avec leurs bébés — et il s'en trouve un lot de bébés parmi les 57 personnes qui forment les 9 familles, moins les chefs déjà rendus depuis quelques mois sur les bords de la rivière Turgeon, au canton Rousseau! La salle d'attente débordait de l'office de l'agent sert de lieu de récréation à des bambins qui attendent le départ. A travers tout cela, l'agent montre un entrain et une confiance de bon aloi. Il a rendu service à tous et à toutes.

C'est comme cela qu'on aide à bâtir un pays...! J.-Ernest Laforce.

CALENDRIERS DE L'AN 1936

Le "Clairon" se fait un plaisir d'accuser réception des calendriers suivants: Ministère des Terres et Forêts, Québec; "The Wawanesa Mutual Insurance", de Montréal; J. S. Robertson, Montréal; Villemare & Frères, Montréal; Adrien Blondin Limitée, Saint-Hyacinthe; L'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail; "The Gazette", Montréal; "La Sauvegarde", compagnie d'assurance sur la Vie; General Construction Material Ltd., Montréal; Cours Modernes Pratiques, J. A. Paulhus, Saint-Hyacinthe; E. Drollet, Montréal; Brasserie Frontenac, Montréal; Société des Artistes Canadiens - Français, Montréal; National Breweries Limited, Montréal; Banque Canadienne de Commerce, Montréal; la Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie, de St-Hyacinthe; J. H. Esinhart, agent d'assurance, de Montréal; La Banque Canadienne Nationale, Montréal; Dominion Printing Ink and Color Co. Ltd., de Montréal; "Mes Missions", Montréal.

LA SECURITE

(Suite de la page 1)

vancée. L'examen médical fera dépister à leur début et cela à l'avantage du malade.

L'examen médical périodique permet au médecin de faire un diagnostic précoce des maladies et d'en instituer le traitement à temps. Cela empêchera la maladie de s'installer d'une façon chronique ou peut-être de se développer très rapidement comme on le voit dans certains cas, grâce au traitement approprié et dûment appliqué.

Ne trouvez-vous pas ridicule d'ignorer ce qui devrait vous toucher de plus près, l'état dans lequel se trouve votre propre organisme, avant que celui-ci faillisse ou qu'une douleur vienne vous avertir de sa condition anormale? N'est-ce pas la chose la plus saine de faire contrôler périodiquement votre état de santé afin de vous éviter du trouble et de l'inquiétude? Prenons donc la résolution de subir un examen médical périodique et vivons en sécurité.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

LISEZ LE "CLAIRON"

NECESSITE D'EXTIRPER LA MALADIE DE BANG

UN FLÉAU QUI SÉVIT DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE ET QUI, CHAQUE ANNÉE, CAUSE DES PERTES CONSIDÉRABLES AUX ÉLEVEURS.

L'avortement infectieux des bovins, que l'on appelle depuis quelque temps la maladie de Bang, existe depuis les siècles les plus reculés, mais ce n'est qu'en 1896 que le Professeur Bang, du Danemark, a réussi à isoler l'organisme qui transmet l'infection et que l'on est parvenu à faire des progrès réels dans la lutte contre cette maladie. Ce fléau s'attaque non seulement aux bovins, mais aussi à d'autres animaux, et il provoque également chez l'homme un état maladif que l'on appelle la fièvre ondulante. Il sévit dans toutes les parties du monde et cause tous les ans d'immenses pertes aux éleveurs. Les animaux atteints ne meurent pas, mais leur aptitude à la reproduction et leur résistance aux maladies sont réduites à tel point qu'ils ne rapportent plus rien aux propriétaires.

La Division de l'hygiène des animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture, met tout ses moyens à la disposition des éleveurs, et déjà, grâce à son nouveau système de lutte contre l'avortement infectieux, un grand nombre de troupeaux ont été débarrassés de cette maladie. Il y a actuellement quelque 13,000 troupeaux sous surveillance. Comme la maladie se transmet d'une bête infectée à une bête saine, la plupart des acheteurs exigent un certificat établissant que l'animal acheté a subi une épreuve satisfaisante, et beaucoup exigent également une preuve que le troupeau entier est sain.

Dans le commerce d'exportation tous les animaux d'un type laitier ou destinés à la reproduction qui sont exportés sur la Grande-Bretagne doivent avoir passé une épreuve satisfaisante, et presque tous les Etats de l'Union américaine imposent la même condition. Jusqu'ici le Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis n'a pas imposé de restrictions sur les animaux importés, mais à partir du 1er janvier 1936, tous les bovins âgés de six mois ou plus, sauf ceux qui sont destinés à l'abattage immédiat, les boeufs ou les génisses châtres, ou les sujets destinés à la paissance ou à l'engraissement, qui ne sont pas d'un type laitier ou d'un type reproducteur, devront être accompagnés d'un certificat signé ou endossé par un vétérinaire officiel du pays d'origine, attestant que les animaux ont été soumis à l'épreuve pour l'avortement infectieux au cours des 60 jours qui précèdent leur exportation et que cette épreuve a donné des résultats négatifs.

Il est donc évident que les éleveurs qui produisent des animaux pour la vente devraient prendre les dispositions nécessaires pour débarrasser leurs animaux de cette maladie. La Division de l'hygiène des animaux a fait de longues recherches sur cette question et elle est en mesure de donner aux propriétaires l'aide nécessaire, qu'elle fournit gratuitement.

LA SESSION PROVINCIALE

(Suite de la page 1)

la capitale en janvier, entre le pouvoir central et les gouvernements provinciaux, des conventions en vue de poursuivre le travail entrepris au cours de la dernière conférence d'Ottawa. Plusieurs des comités, dit-elle, se réuniront de nouveau pour examiner les amendements à la Constitution, les mesures à prendre à l'égard de l'agriculture, des mines et de la voirie, et les relations financières entre le pouvoir central et les provinces.

Les ministres qui les président n'ont encore rien déclaré à l'égard de la date de la convocation de ces comités, poursuit la dépêche, mais on croit qu'elle aura lieu aussitôt que possible, afin que les résultats de leurs délibérations soient à la disposition du Parlement dès l'ouverture de la session.

On croit, conclut la dépêche que c'est à cela que le premier ministre du Québec, l'honorable Alexandre Taschereau, a fait allusion en déclarant à Montréal que la convocation des Chambres québécoises était retardée à cause d'une conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa en janvier, car il n'a pas été convoqué de nouvelle conférence à Ottawa.

Il s'agit vraisemblablement d'une inexactitude de rédaction ou d'interprétation. En parlant d'une nouvelle conférence à Ottawa en janvier, M. Taschereau entendait évidemment, on s'en est rendu compte à la lecture de l'interview qu'il a donnée au "Canada", la poursuite des conversations entamées au début de décembre entre le pouvoir central et les gouvernements des provinces.

Georges. — Veux-tu m'appartenir?
Estelle. — Non.
Georges. — Veux-tu que je t'appartienne?
Estelle. — Oui.

RAPPORT MENSUEL DE LA BANQUE DE MONTREAL

(Suite de la page 3)

ricain s'est tenu tout le temps un peu au-dessus de 1% de prime, mais à la nouvelle que le gouvernement argentin avait augmenté le prix intérieur du blé, il y a eu un rapide recul à ¾% de prime, suivi ensuite d'une réaction qui a porté le cours de nouveau à plus de 1% de prime. Le franc français a coté de 6.65 à 6.68, et la livre a baissé de 8.20 à 8.15. Légère baisse générale pour les devises du bloc-or, tandis que les changes scandinaves suivent de près la livre sterling. Le marché des bonnes obligations est resté ferme, malgré une certaine nervosité résultant des rumeurs relatives aux propositions de conversion à la Conférence interprovinciale. Le 6 décembre, le Nouveau-Brunswick a vendu \$2,750,000 de débiteurs 3¼% à 10 ans, qui ont été offertes au public à 99.75 pour rapporter 3.28% à l'échéance. Le 17, la Cité de Montréal a émis avec succès \$7,885,000 d'obligations 3% et 3½%, 5 à 12 ans, sur la base d'un rendement de 3.20% à 3.80%.

Québec. — Le commerce de gros et de détail continue d'accuser quelque amélioration, mais la vente des fourrures et des vêtements lourds a été handicapée par le doux temps. Le commerce de la Noël est plus actif que l'an dernier, et la demande est plus forte pour les produits de qualité. Rentrées passables ou bonnes. La production d'amiant, d'or et d'argent, les dix premiers mois de l'année, l'exporte nettement sur la même période de 1934. Les producteurs de bonnetterie de soie, de rayonne et de soie ont, en général, assez d'ouvrage. Les usines de laine tiennent la production presque à plein rendement, mais les usines de coton sont moins actives. Inactivité saisonnière dans la tannerie, tandis que la situation est meilleure dans la sidérurgie. La production de papier-journal est restée élevée en novembre. Les marchés du bétail ont été un peu plus forts. Il y a peu de demande de foin; celui-ci se vend de \$6.00 à \$7.00 la tonne.

LA SESSION PROVINCIALE

(Suite de la page 1)

Il n'y a aucun inconvénient à consommer du lait pasteurisé; on en retire, au contraire, des avantages considérables. Personne ne peut dire, en regardant le lait, s'il est sain ou non, pas plus qu'on ne peut juger par le goût du lait s'il contient ou non des germes de maladies. Mais si le lait est pasteurisé, nous savons qu'il est sain et inoffensif parce que la chaleur à laquelle il a été soumis a détruit tous les germes de maladies qu'il pouvait préalablement contenir.

Il ne faut pas toutefois croire que la pasteurisation sert à purifier un lait malpropre; ce la serait une erreur grossière. Le lait doit être manipulé très proprement avant la pasteurisation. Un lait propre est désirable, mais un lait propre n'est pas toujours sain, et pour obtenir cette double qualité il faut la pasteurisation ou encore l'ébullition. Ne prenons pas de risque; un seul verre de lait cru ou non pasteurisé peut malheureusement être préjudiciable.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV qui exerça les fonctions de régent à la mort du roi, n'admettait pas que ses amis, et moins encore ses amis, jouissent d'un rôle politique. Mme de Sabran lui ayant un jour, posé une question à ce sujet, le régent la prit par la main, la conduisit devant un miroir et lui dit:

— Regardez-vous, Madame, et dites-moi si c'est à un aussi gracieux minois que l'on peut parler de politique.

On n'est pas plus galamment antiféministe.

OUVERTURE DE LA SESSION FEDERALE

(Suite de la page 1)

nement et, selon la tradition parlementaire, ce sera le chef de l'opposition qui secondera. Le choix est toujours unanime, les autres chefs de partis acceptant la nomination.

Le président du Sénat est nommé par le gouverneur-en-conseil. Il semble entendu que la présidence de la Chambre haute ira à un sénateur du Nouveau-Brunswick et que celle des Communes ira à M. Pierre-F. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay et whip du parti libéral aux Communes. Le sénateur Raoul Dandurand ministre sans portefeuille, assista à la séance du cabinet.

LE LAIT ET SES QUALITES

Service d'Hygiène de l'Association Médicale Canadienne.

Il est souvent question du lait et de ses qualités nutritives puis des modifications que ces dernières peuvent subir par la chaleur.

Toutefois, ne trouve-t-on pas étrange que les personnes qui s'élèvent si énergiquement contre la pasteurisation du lait sous prétexte qu'elle en affecte la valeur nutritive ne se font aucun scrupule de consommer des œufs cuits avec du bacon, du bœuf rôti, des pommes de terre bouillies, du pain, des tartes, pour ne nommer que quelques-uns des aliments cuits qui composent l'alimentation en général.

La pasteurisation n'est pas une doctrine sans base; les preuves affluant de son efficacité et les plus convaincantes ne sont pas celles qui nous sont données par les expériences, pourtant bien convaincantes, faites sur les animaux, mais bien par les résultats merveilleux qu'ont obtenus les villes et les cités qui ont adopté ce procédé bienfaiteur depuis un certain nombre d'années. En effet ces villes et ces cités, grâce à la pasteurisation du lait, ont vu disparaître de leur territoire les épidémies de maladies dont les germes proviennent du lait. C'est ainsi que la gastro-entérite des nourrissons a diminué considérablement et qu'aujourd'hui on ne connaît plus la tuberculose bovine chez les enfants.

Des tests nombreux ont été faits pour établir la différence entre la valeur nutritive du lait pasteurisé et celle du lait cru. Comme conclusion à tout ceci, voilà comment s'exprimait une autorité éminente à un congrès récent de la "American Public Health Association": "Rien ne prouve que le lait cru, même s'il est sain, soit supérieur au lait pasteurisé dans l'alimentation des enfants. Le lait pasteurisé est probablement meilleur vu qu'il se digère plus facilement."

Il n'y a aucun inconvénient à consommer du lait pasteurisé; on en retire, au contraire, des avantages considérables. Personne ne peut dire, en regardant le lait, s'il est sain ou non, pas plus qu'on ne peut juger par le goût du lait s'il contient ou non des germes de maladies. Mais si le lait est pasteurisé, nous savons qu'il est sain et inoffensif parce que la chaleur à laquelle il a été soumis a détruit tous les germes de maladies qu'il pouvait préalablement contenir.

Il ne faut pas toutefois croire que la pasteurisation sert à purifier un lait malpropre; ce la serait une erreur grossière. Le lait doit être manipulé très proprement avant la pasteurisation. Un lait propre est désirable, mais un lait propre n'est pas toujours sain, et pour obtenir cette double qualité il faut la pasteurisation ou encore l'ébullition. Ne prenons pas de risque; un seul verre de lait cru ou non pasteurisé peut malheureusement être préjudiciable.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV qui exerça les fonctions de régent à la mort du roi, n'admettait pas que ses amis, et moins encore ses amis, jouissent d'un rôle politique. Mme de Sabran lui ayant un jour, posé une question à ce sujet, le régent la prit par la main, la conduisit devant un miroir et lui dit:

— Regardez-vous, Madame, et dites-moi si c'est à un aussi gracieux minois que l'on peut parler de politique.

On n'est pas plus galamment antiféministe.

Abonnez-vous au "Clairon"